



## L'EXPRESS POLITIQUE

### DEUX PRIVATISATIONS RÉEXAMINÉES

Le gouvernement Parizeau a confié hier à un avocat, Me Serge Bourque, et à un comptable, Bernard Lauzon, le mandat d'examiner les privatisations du Mont Saint-Anne et de Sidbec Dosco. Les deux experts auront à évaluer si ces transactions sont « conformes à la législation et aux pratiques commerciales courantes ». Ils doivent aussi évaluer l'impact de la conjoncture — le marché au moment où ces transactions ont été conclues. Ils auront aussi à revoir les termes de la vente de 49 p. cent des actifs d'Uniboard Canada, détenus par Rexfor, au groupe allemand Kunz, de même que la vente de 29 p. cent de Panneau Chambard au groupe Forex Saint-Michel. Les deux transactions ont été conclues en août dernier.

Denis Lessard

### DÉVELOPPEMENTS À PRÉVOIR AU CMR

Des développements sont à prévoir très bientôt dans le dossier du collège militaire royal de Saint-Jean. La ministre québécoise des Affaires internationales, Louise Beaudoin, attend aujourd'hui ou demain des indications de son vis à vis fédéral, Marcel Massé, sur une proposition faite par Québec pour préserver la mission militaire du collège. Hier, au cabinet de Mme Beaudoin, on se refusait carrément à commenter ces informations, mais d'autres sources gouvernementales indiquaient qu'une acceptation par Ottawa de cette proposition serait une agréable surprise.

### PARIZEAU CHEZ BOB RAE

Jacques Parizeau a fait un choix pragmatique pour sa première sortie officielle à l'extérieur du Québec. Au moment où l'on parle de rétablir les visites annuelles des premiers ministres de France et du Québec — une tradition qui s'était étiolée depuis trois ans — le chef péquiste a opté d'abord pour une destination moins prestigieuse que Paris... Toronto. Le 22 novembre, le premier ministre québécois fera ses premiers pas en dehors du Québec pour un discours majeur, prônant, devant le Canadian Club, une allocution qui portera sur les rapports du Canada avec un Québec souverain. M. Parizeau aura aussi un entretien avec son homologue ontarien Bob Rae. Ce choix de l'Ontario pour une première visite officielle « souligne l'intérêt que porte M. Parizeau à l'égard de la relation Québec-Ontario » affirme son bureau.

Denis Lessard

### LES FONCTIONNAIRES S'AFFICHENT

Les fonctionnaires fédéraux demeurant au Québec pourront afficher leurs couleurs souverainistes sans craindre de représailles lors du prochain référendum sur la souveraineté au Québec. « Depuis la décision de la Cour suprême en 1991, nous avons des droits politiques. Je suis convaincue que nos membres qui sont militants vont bien participer à la campagne référendaire », a déclaré hier à la Presse Canadienne Joane Hurens, vice-présidente de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), section Québec. « Sur papier, nous avons les mêmes droits que n'importe quel citoyen et on les exerce de plus en plus », a ajouté Mme Hurens, donnant comme exemple le dernier scrutin fédéral au cours duquel de nombreux fonctionnaires ont travaillé à défaire les candidats conservateurs. Lors du dernier référendum sur la souveraineté au Québec, en mai 1980, deux députés de la région de la capitale fédérale, les libéraux Jean-Robert Gauthier et Gaston Isabelle, voulaient que le gouvernement fédéral adopte une loi interdisant aux fonctionnaires fédéraux de travailler pour le « Oui ». M. Isabelle, qui a depuis pris sa retraite, avait même traité de « fonctionnaires Iscariotes » ceux qui voulaient militer aux côtés du Parti québécois, une allusion à Judas Iscariote, le traître de l'Évangile.

d'après PC

Autres informations en page C 21

# Ottawa se prépare à imposer les REER

## Les déductions accordées aux « riches » suscitent des interrogations

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Le gouvernement Chrétien continue de préparer les esprits à l'imposition des Régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER) dans son prochain budget.

Jim Peterson, président du comité des finances de la Chambre, qui poursuit des consultations en prévision du prochain budget, a demandé hier s'il ne devait pas y avoir une limite à l'accumulation, à l'abri de l'impôt, de fonds dans ces régimes.

Le député de Willowdale a indiqué que ses remarques visaient les Canadiens qui sont à l'aise financièrement, mais il n'a pas précisé combien une personne ou un ménage devait gagner pour appartenir à cette catégorie.

Selon lui, l'État n'est peut-être pas obligé d'aider un citoyen à préparer sa retraite, en lui octroyant des avantages fiscaux, une fois que certains seuils ont été atteints.

M. Peterson a rappelé que le gouvernement s'apprête à sabrer des programmes et que toute la population sera touchée. Il faut, a-t-il poursuivi,

que tous aient l'impression d'être traités équitablement. Il a ajouté qu'à son avis, « les riches » n'ont plus besoin d'avantages fiscaux une fois que certains paliers ont été atteints. Il s'agit avant tout, a-t-il souligné, d'une question de principe.



Jim Peterson

capital, intérêts et revenus de placements accumulés à l'abri de l'impôt dans son REER auraient atteint un certain niveau.

Est-ce 500 000 \$, 1 million, a-t-il demandé. Est-ce fonction de l'âge au moment de la retraite ?, a-t-il ajouté.

Le premier ministre Jean Chrétien déclarait récemment en Chambre que son gouvernement voulait mettre fin aux inéquités du régime fiscal.

Le comité Peterson procède à une consultation publique sur le document « Instaurer un climat financier sain », rendu public il y a quelques semaines par le ministre des finances, Paul Martin, et dans lequel ce dernier réitérait la volonté du gouvernement d'atteindre ses objectifs en matière de réduction du déficit.

Au chapitre des possibilités d'augmentation des recettes de l'État, il pointait du doigt les dépenses fiscales, dont l'épargne-retraite, les gains du jeu et des loteries, etc.

Selon M. Martin, la défiscalisation de l'épargne-retraite a coûté 14,9 milliards au gouvernement fédéral en 1991.

Le lobby de l'épargne-retraite, composé des firmes KPMG, William Mercer, Tower Perrin et Wyatt, a affirmé hier devant le comité que « ce nombre est gravement trompeur » parce qu'il suppose que « face à cet énorme compte de taxes supplémentaires, les

contribuables ne réduiraient pas leurs cotisations aux caisses de retraite et aux REER, n'augmenteraient pas leurs retraits de ces régimes et ne modifieraient pas leurs comportements d'investissements ».

Selon ces firmes, « c'est sur la classe moyenne que l'imposition des régimes de retraite aurait le plus d'impact ». Il ajoute « des 13,4 milliards versés aux REER en 1991, 9,1 milliards provenaient des contribuables gagnant moins de 60 000 \$ ».

Le groupe, dont l'intervention est évidemment loin d'être désintéressée, a demandé que le « rapport sur le vieillissement » promis par le ministre Martin soit rendu public avant que toute décision ne soit prise au sujet des régimes de retraite.

La présidence du comité des Finances est considérée comme un poste d'une certaine importance au Parlement.

M. Mertin refuse systématiquement de répondre à toute question au sujet de l'imposition des REER, se contentant de dire que toutes les hypothèses doivent être analysées.

# Ottawa veut « repenser » l'aide à la garde d'enfants

GILLES GAUTHIER  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Le gouvernement Chrétien remet en question la déduction fiscale pour frais de garde d'enfants, les subventions aux parents à faibles revenus utilisant des services de garde et l'aide financière directe aux programmes de garde réglementés.

« Aucune étude exhaustive n'a déterminé si ces méthodes de financement ont contribué au développement des jeunes enfants », explique-t-on dans un document sur les garderies, qui précise les vues du ministre fédéral Lloyd Axworthy sur ce chapitre de sa réforme des programmes sociaux.

La déduction pourrait être « repensée » au nom de « l'équité fiscale ». La modification, poursuit-on, n'est pas envisagée dans l'immédiat mais « le gouvernement évaluera l'efficacité à long terme de tous ses investissements dans les services de garde pour s'assurer que les objectifs sont bien atteints et que les familles et les enfants en bénéficient de la façon appropriée ».

Les libéraux ont promis dans leur Livre rouge électoral, l'an passé, de créer 50 000 nouvelles places par année pendant trois ans, à compter du 1er avril prochain. La dépense fédérale globale s'élèvera à 720 millions et le programme sera mis sur pied à la condition que les provinces injectent autant et que les parents contribuent 360 millions. Les services de garde sont une compétence exclusivement provinciale.

On devra faire des « choix difficiles » en établissant le programme et gouvernements, particuliers, groupes et collectivités « auront à déterminer des priorités ».

Ottawa se demande entre autres si les frais de garde ne devraient pas varier en fonction de « la capacité de payer des parents ».

Il propose que les nouveaux fonds visent « à améliorer l'accessibilité des services de garde réglementés, qui satisfont aux normes de base des gouvernements provinciaux ». Au Canada, environ 15 p. cent seulement des arrangements pour la garde d'enfants sont des services agréés par les provinces.

Se disant en accord avec le virage effectué par l'Ontario, le gouvernement fédéral estime par ailleurs qu'un des moyens d'améliorer la qualité des services serait d'accorder la priorité aux services à but non lucratif.

Il souligne, sur un autre plan, que la façon dont les prestataires dépendent des allocations fédérales pour la garde des personnes à charge ne font l'objet d'aucun contrôle. Elles visent à aider les parents qui suivent des cours de formation à payer leurs frais de garde d'enfants. Elles pourraient « être modifiées en fonction des objectifs de développement de l'enfant et des objectifs en matière d'emploi » et « dirigées vers un service de garde agréé ».



PHOTO REUTERS

## Accord entre le Canada et la Chine

Le premier ministre Jean Chrétien et son homologue chinois, Li Peng, ont signé hier à Pékin un accord sur la coopération nucléaire et le développement économique entre le Canada et la Chine. Par ailleurs, à Québec, le bureau de Jacques Parizeau a indiqué qu'il avait lui-même communiqué avec les autorités chinoises pour expliquer l'absence du premier ministre au sein de la délégation canadienne.

# Québec produira sa liste électorale permanente parallèlement à celle d'Ottawa

CHANTAL HÉBERT  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Même s'il recense essentiellement les mêmes électeurs que le Canada sur son territoire, le Québec se met en piste pour produire une liste électorale informatisée et permanente en parallèle à celle déjà mise en chantier par Elections Canada, voire même selon un système informatique différent.

C'est ce qu'ont indiqué hier à La Presse les deux grands patrons des élections au Canada et au Québec, Jean-Pierre Kingsley et Pierre-F. Côté, faisant état du même coup d'approches diamétralement opposées dans ce dossier.

À Ottawa, M. Kingsley soutient que Québec pourrait réaliser d'importantes économies de temps et d'argent en mettant à contribution l'expertise déjà mise à l'essai à deux reprises au palier fédéral mais qu'il s'y refuse pour des raisons inexplicables.

À Québec, son collègue Côté avance au contraire qu'il s'en tirera encore plus avantageusement et plus rapidement en faisant cavalier seul et en commençant à zéro mais précise qu'il faudra attendre de voir ses projets dans quelques semaines pour en avoir la preuve.

Leur débat n'a rien d'académique. Il a pour enjeu des millions de dollars des contribuables québécois qui payent leur part d'un exercice fédéral déjà engagé et qui paieront également l'ensemble de celui qu'entreprendra sous peu le Québec en vue du référendum prévu pour 1995.

Le ministre responsable du dossier de la réforme électorale au Québec, Guy Chevrette, a en effet réitéré samedi sa volonté de voir le Québec doté d'une liste permanente et informatisée à temps pour ce référendum. La vice-présidente du Parti québécois, Monique Simard, a même précisé que l'exercice référendaire pourrait être retardé « de quelques semaines ou de de quelques mois » de façon à régler ce dossier.

La production d'une liste électorale permanente et informatisée est un élément clé de campagnes électorales plus courtes et éventuellement moins coûteuses. Mais, à plus long terme, le doublement des efforts de Québec et d'Ottawa, surtout s'ils aboutissent à deux systèmes incompatibles, pourrait annuler une partie des économies que devrait permettre le recours à l'informatique pour remplacer le traditionnel recensement électoral par une liste permanente d'électeurs.

Pour l'heure, chaque directeur général des élections revendique sa solution comme la plus avantageuse pour le contribuable et agit en conséquence.

À la fin de la semaine dernière, le directeur général des élections du Québec, Pierre-F. Côté, a ainsi décliné par lettre une offre de son équivalent fédéral qui voulait mettre à sa disposition l'expertise d'Ottawa en vue de la préparation d'une liste électorale permanente informatisée pour le référendum.

« J'ai écrit au Québec pour mettre toute notre expertise à sa disposition et on m'a répondu non », affirme le directeur général des élections au Canada

selon qui Ottawa était disposé à tout partager, des ordinateurs aux logiciels.

Elections Canada a mis à l'essai une liste électorale informatisée à l'occasion du référendum fédéral sur l'accord de Charlottetown et en a produit une incluant le Québec à l'occasion des élections fédérales de l'automne dernier. Un projet de liste permanente est en chantier. Fort de cette longueur d'avance sur Québec, Jean-Pierre Kingsley affirme catégoriquement que son offre permettrait au Québec de réaliser des économies significatives. Dans les délais prévus, estime-t-il, c'est la meilleure garantie d'aboutir à « un système solide de la façon la plus économique possible ».

Mais selon Pierre-F. Côté, il est possible de s'en tirer à encore meilleur compte en faisant bande à part. « Le gouvernement fédéral a fait des efforts gigantesques et très coûteux. Pour avoir tant, il n'est pas évident qu'on va avoir besoin d'aide. Ce sera peut-être le contraire », soutient-il. Les provinces, rappelle-t-il à titre d'exemple, ont un accès plus direct à des banques informatiques comme celles des permis de conduire et des cartes d'assurance-maladie susceptibles d'être mises à contribution pour garder leur liste électorale à jour.

À l'appui de sa thèse, Pierre-F. Côté affirme également que lors des récentes élections québécoises, il lui revenait moins cher de louer des ordinateurs d'une entreprise privée que de payer la facture que lui aurait réclamée Elections Canada pour emprunter ceux d'Ottawa.

D P M GROUPE DE PLANIFICATION FINANCIÈRE

# CROISSANCE CIBLÉE

À quel endroit dans le monde votre dollar d'investissement rapportera-t-il le plus à un moment précis? C'est à DPM d'y répondre. En tant que compagnie indépendante de planification financière la plus dynamique au Canada, DPM scrute et analyse les différents marchés à travers le monde, afin d'y découvrir les meilleures occasions de placement pour vous, dès maintenant!

Alors que le regain économique du Japon s'amorce, DPM vous offre le potentiel de croissance de valeurs de premier ordre japonaises (blue-chip), grâce au Fonds Fidelity Croissance Japon. Présentement, le niveau des prix de beaucoup d'actions japonaises équivalent à ceux que nous avions connus au milieu des années 1980. Ce potentiel de croissance à long terme représente une occasion propice à l'investissement au pays. Le fonds est admissible au critère de 20 % de contenu étranger du REER.

UNE CROISSANCE BIEN CIBLÉE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX : une des nombreuses raisons de compter sur DPM, les professionnels des fonds mutuels et du REER d'aujourd'hui.

FONDS FIDELITY CROISSANCE JAPON

Admissible au REER



**DPM**  
Groupe de planification financière  
FIEZ-VOUS À DPM  
POUR UNE ANALYSE DE FOND  
(514) 630-7500

Les rendements antérieurs ne sont pas nécessairement indicatifs des rendements futurs. Le prospectus simplifié de Fidelity contient des renseignements importants sur leurs fonds de placement. Veuillez en obtenir un exemplaire auprès de DPM et lisez-le attentivement avant d'investir. La valeur liquidative et les taux de rendement fluctuent.

## Faut-il démanteler l'ONF ?

Dans une entrevue accordée à *Voix* en février dernier, le cinéaste Denys Arcand accusait l'Office National du Film d'avoir succombé à une « progression exponentielle de twits ». Jolie formule pour exprimer ce que le plus célèbre des réalisateurs québécois n'est pas le seul à penser : l'ONF, ancien fleuron du dynamisme cinématographique, n'est plus du tout ce qu'il était.



Faut-il à tout prix préserver ce paquebot de 80 millions ? C'est la question que pose un rapport de la firme SECOR, rendu public très discrètement par le ministre du Patrimoine Michel Dupuy. Le rapport suggère différents scénarios de démantèlement de l'Office, auquel il reproche inefficacité et lourdeur bureaucratique.

Avant de pousser les hauts cris, le moment est bien choisi pour prendre le pouls de l'institution. Celle-ci a longtemps constitué l'ultime symbole de réussite canadienne. Mais ainsi que l'indique un petit tour dans les coulisses de notre industrie cinématographique, ce n'est plus le cas. Prenez Ariette Dion, productrice, qui a passé près d'un quart de siècle à l'Office et qui vient de s'envoler vers le secteur privé. Pour elle, l'ONF est comme Woodstock 2 : une immense machine bâtie à l'image d'un modèle ancien, qui tue la liberté à force de vouloir la reconstituer de façon artificielle.

L'époque où l'ONF carburait à la fébrilité créatrice est révo-

lue. Ce sont plutôt des impératifs idéologiques qui déterminent la production, déplore Mme Dion. Même le département d'animation a fini selon elle par succomber à la rectitude politique : on y produit actuellement une série de films illustrant, un à un, tous les droits de l'enfance.

Ariette Dion dirigeait jusqu'à tout récemment le programme le plus dynamique de l'ONF : l'aide au cinéma indépendant. Au printemps 93, la direction avait tenté d'y mettre la hache et s'est attirée les foudres du milieu. Avec le départ de Mme Dion, le programme est de nouveau menacé.

Bref, le dernier bastion de résistance à la tyrannie de la rectitude politique pourrait céder. L'univers « onéfien » risque de devenir plus que jamais est un monde où l'on compte les gais et les Noirs, pour être sûr d'avoir rempli les quotas minoritaires. Un royaume de soc-réalisme version fin de siècle, où l'on estime que l'utilité du cinéma d'État se calcule en termes de thématiques sociales. Et où des cinéastes syndiqués cherchent désespérément des projets pouvant justifier leur situation privilégiée comparativement à celle de n'importe quel autre artiste, toutes disciplines réunies.

Comme prévu, l'ONF a réagi avec indignation au rapport de SECOR. Sa direction affirme que l'Office échappe aux critères d'évaluation économique, puisqu'il a un mandat culturel. Étant donné que l'Office a déjà largement dévié de son mandat culturel pour se consacrer à la rentabilité sociale, l'argument est fragile...

Encroûté dans des guerres intestines et une bureaucratie

maisaine, l'ONF ne peut plus s'accrocher à sa grandeur passée pour justifier son existence. Plusieurs pans de son activité méritent d'être préservés mais l'organisme a besoin d'un électrochoc, et c'est ce que lui propose SECOR, selon des voies qui méritent d'être évaluées à la pièce.

La morosité de l'ONF est telle que n'importe quel changement vaudra mieux que le climat actuel. On ne peut pas en dire autant de Téléfilm Canada, dont le fonctionnement est lui aussi remis en cause par SECOR. En gros, le rapport suggère de transformer le système d'« aide au projet » par un soutien à l'entreprise. Les producteurs y gagneraient en termes de stabilité financière : ils n'auraient plus à vendre un à un chacun de leurs projets et pourraient plus facilement conclure des ententes à long terme avec des partenaires étrangers. En revanche, ils devraient garantir un meilleur retour sur l'investissement public.

Même si ce nouveau système réserverait des fonds spéciaux pour du cinéma dit « d'auteur », il rehausserait substantiellement les exigences de rentabilité qui seraient imposées aux créations cinématographiques. Quel serait l'impact de ce virage ? Les producteurs oseraient-ils encore prendre des risques ?

Parce qu'il ne met en cause l'un des intouchables tabous canadiens, ce remaniement émeut peu l'opinion publique, plus sensible au démantèlement potentiel de l'ONF. Il propose pourtant des changements plus cruciaux, et potentiellement plus périlleux.

Agnès GRUDA

## Le cadeau des marchands

Le fait que le premier ministre Jacques Parizeau occupe dorénavant une résidence officielle à Québec a suscité une certaine inquiétude chez bien des Montréalais, qui voient là un symbole du déplacement des rapports de force de la métropole vers la capitale.



Cette inquiétude était largement justifiée par l'euphorie que ce déménagement a suscitée chez les élites politiques et commerciales de la vieille capitale.

Mais dans ses efforts pour ne pas être négligée par le pouvoir provincial, Montréal ne doit pas s'empêtrer dans les symboles. La métropole doit concentrer ses énergies à défendre ses dossiers plutôt que de s'opposer à ceux de la ville de Québec.

On peut comprendre que les gens de la région de Québec se sentent blessés parce que la plupart des premiers ministres séjournent à l'hôtel quand ils sont à Québec et s'arrangent pour y rester le moins longtemps possible.

En toute logique, un premier ministre qui dirige un gouvernement dont le siège est à Québec devrait aussi résider à Québec. La même logique permet de justifier l'existence d'une résidence de fonction, tant pour la qualité de vie du chef de gouvernement que pour les exigences de sa tâche.

Si le principe d'une résidence de fonction se défend bien, ce qui se défend moins, c'est la façon dont la communauté québécoise a tenté de le concrétiser. La maison qu'habitera M. Parizeau est un don de la Chambre de commerce du Québec métropolitain, dont le coût, 800 000 \$, sera financé par une levée de fonds.

Il y a là un risque tenu d'apparence de conflit d'intérêt. Malgré la probité de M. Parizeau, après ce cadeau des marchands et des dirigeants d'entreprises de la vieille capitale, toute décision du gouvernement qui semblera favoriser le monde des affaires québécois pourra facilement soulever des questions.

Mais plus que la question des conflits, le misérabilisme de cette façon de faire les choses affaiblit considérablement la portée symbolique du projet. Le principe même d'une résidence de fonction est liée à la reconnaissance du rôle du premier ministre et de la nature d'une capitale. Cette revalorisation de nos institutions politiques est difficilement compatible avec la charité publique.

Et voilà pourquoi, en toute logique, si on tient à ce que les premiers ministres aient une résidence de fonction, ce qui semble plein de bon sens, c'est au gouvernement du Québec d'en assumer les frais.

Alain DUBUC

## La vie privée

Le hasard a bien fait les choses, la semaine dernière alors que deux secrets de polichinelle ont été simultanément éventés sur la place publique. Deux « révélations » traitées de façons fort différentes qui relancent le vieux débat sur le respect de la vie privée des personnalités politiques.



Par une curieuse coïncidence, il s'agit, dans les deux cas, de la confirmation de l'existence d'une enfant dont ils n'ont jamais reconnu légalement la paternité.

En France, c'est l'hebdomadaire *Paris Match* qui, rompant avec une vieille tradition de discrétion, a fait sa UNE avec une photo du président Mitterrand avec sa fille de vingt ans issue d'une relation secrète entretenue dans les années 70. Ici, c'est le journaliste Pierre Godin qui, dans sa biographie de René Lévesque, évoque, sans identifier les personnes concernées, cet épisode inconnu par le public de la vie de l'ex-premier ministre.

Il faut noter, qu'à Paris comme à Québec, à peu près tout ce qui « grouille et grenouille » dans le vivier politique — y compris les journalistes — connaissait depuis longtemps cette facette plus ou moins cachée de ces hommes de premier plan. C'est précisément cette discrétion qui, obéissant à une règle non écrite, témoigne de l'existence d'une frontière floue mais indiscutable entre la vie privée et l'intérêt public. Une distinction subtile qui varie selon les milieux, les traditions et les mentalités.

C'est justement la rupture de cette entente tacite qui donne son caractère odieux à la manchette de *Paris-Match* qui présente une photo prise au téléobjectif publiée sans le consentement des personnes impliquées. Sans non plus qu'aucun facteur nouveau n'en justifie la publication si ce n'est l'envie d'imiter les tabloïds britanniques qui bâtissent leur fortune sur le sensationnalisme.

À l'inverse, Pierre Godin, lui, ne pouvait pas, sans risquer de perdre sa crédibilité, escamoter cet aspect révélateur de la réalité complexe d'un personnage historique. Et même alors, c'est avec l'accord de la mère et la fille qu'il en a fait état en prenant les précautions nécessaires pour ne pas les livrer en pâture aux amateurs de ragots.

Personne, ni ici ni ailleurs, ne se fait trop d'illusions sur la conduite parfaitement irréprochable de ceux qui détiennent le pouvoir. À moins qu'ils brandissent eux-mêmes leur vertu comme un étendard politique, ils ont le droit de s'attendre à un minimum de discrétion de la part de ceux qui les suivent à la trace. Du moins tant que leur vie privée n'interfère pas dans leur conduite et leur jugement dans l'accomplissement de leur tâche.

Pierre GRAVEL



DROITS RÉSERVÉS

## La boîte aux lettres

### Mutilation à répétition

■ En ouvrant les yeux ce matin, j'avais encore dans la conscience endormie l'image de cette fillette d'une douzaine d'années qui, baillonnée, solidement maintenue et écartelée, allait être charcutée sous nos yeux dans ses parties les plus intimes et les plus sensibles à l'aide d'une lame de rasoir. La scène se déroulait en Éthiopie en 1994, les tortionnaires sans doute ménopausées, elles-mêmes excisées dans leur prime jeunesse, semblaient heureuses d'accomplir la tradition et souriaient béatement à la caméra.

Hier soir, à l'émission *Janette tout court* de Radio-Québec, cette information médiatique particulière d'a peine quelques minutes, recelait une forte dose d'insupportable, de macabre et de honteux pour notre race dite « humaine ». La vue de ces images donnerait mal au ventre aux plus insensibles bouffeurs de fiction. C'est qu'il s'agit ici de la cruelle réalité. En effet, quoi de plus inhumain que cette pratique barbare issue de sombres et incompréhensibles traditions, qui chaque année mutilent dans les pays d'Afrique une proportion de fillettes équivalant au tiers de la population du Québec. Quelles traditions !

La castration d'un jeune veau telle qu'elle se pratiquait encore il y a une trentaine d'années ressemblait à ce genre d'opération à froid.

Observateur âgé d'une dizaine d'années, je ne pouvais comprendre le pourquoi d'une telle aberration. Pour faire engraisser le veau en évitant une dépense au niveau sexuel ? Dans mes rêves et cauchemars d'alors je me voyais déjà à la

place du veau : et si on voulait que j'engraisse moi aussi ?

Aujourd'hui, hélas, à 5 ans de l'an 2000, il n'y a pas d'équivalence, même animale, à cette souffrance, cette misère que subissent chaque année des millions de femmes en devenant. Aussi pire que la faim et les maladies infectieuses qui exterminent des millions de personnes, la pratique de l'excision et de l'infibulation laisse des femmes blessées à mort dans leur intégrité. Mais, contrairement aux calamités hors du champ de la volonté humaine, ces femmes laissées en vie perpétuent la triste tradition, la mutilation à répétition.

Heureusement ces femmes africaines, malgré toutes les horreurs subies, sont intrinsèquement belles, excisées ou non. Et leur volonté de sortir la vérité au grand jour sur cette pratique redoutable aura, je le souhaite de tout coeur, un extraordinaire effet de solidarité entre toutes les femmes à l'échelle de la planète, entre tous les êtres humains sur la terre, pour que cesse l'assassinat du plaisir, de la vie.

Louis-Marie HUBERT  
Sherbrooke

### On a déjà vu pire

M. Jean Béliveau, ■ Les temps ont changé ! Ce n'est pas parce qu'un ex-capitaine du Canadien pense différemment de vous qu'il est stupide.

Insulter M. Guy Carbonneau, de la part d'un « gentilhomme », ne règle rien, d'autant plus que, remise dans son contexte, la déclaration de M. Carbonneau (vice-président de l'Association des joueurs) est plutôt benigne compte tenu de

l'ampleur du conflit. Ce n'est peut-être pas la déclaration la plus brillante de l'année, mais comme déclaration stupide, on a déjà vu pire et on en voit encore.

Il ne faut pas lancer des pierres quand on vit dans une maison de verre. Déclarer d'un même souffle « que ces derniers (les propriétaires) ont créé la situation dans laquelle ils se retrouvent », que « les joueurs ont été mal conseillés depuis trois ou quatre ans » et que c'est à eux de concéder, dénote, à tout le moins, un manque de logique. Mais un vice-président du Canadien peut-il être du côté des joueurs dans ce conflit ou se permettre d'être neutre ?

Je crois que chacune des parties à ses torts mais ce n'est pas en essayant de ridiculiser l'autre qu'on aidera à en venir à une entente.

Normand CHAMPEAUX  
Montréal

### Mésaventure exceptionnelle

■ Chaque année, plus de 1,2 million de visiteurs fréquentent le parc de la Gatineau, situé dans la région de la Capitale du Canada, et sont enchantés de leur expérience. Malheureusement, un de ceux-ci, M. Michel Dubé, déclare dans sa lettre au rédacteur qui a été publiée dans votre quotidien du 18 octobre, qu'il aurait subi une mésaventure au cours de l'été dernier, lors de son passage à la plage du lac La Pêche qui est située dans une région plus sauvage du Parc.

Dans sa lettre, M. Dubé ne précise pas la date de sa visite au Parc. Cependant, tout nous porte à croire que cette dernière a eue lieu peu après le 4

août dernier. Peut-être serait-il bon de rappeler qu'une série d'orages violents s'est abattue sur la région durant cette période, provoquant même une tornade sur Aymer, la ville voisine. C'est à la suite de gros dégâts causés par ces pluies diluviennes, que les instances municipales de l'endroit ont décidé de fermer partiellement la route menant au lac La Pêche. Toutefois, cette fermeture n'empêchait pas les visiteurs de se rendre quand même à la plage du lac La Pêche. Après lecture de la lettre de M. Dubé, il faut admettre que la signalisation en place semblait déficiente.

En ce qui touche l'état du chemin d'accès menant au lac La Pêche, nous sommes conscients que celui-ci s'était nettement détérioré pendant les orages. Des travaux de réfection ont été effectués depuis, mais ils n'ont pu être réalisés que plusieurs jours après le séjour de M. Dubé.

Bien que nous sachions que ces explications ne compenseront pas le dimanche que M. Dubé a perdu pour tenter de trouver le lac La Pêche, nous espérons tout de même qu'il comprendra le caractère exceptionnel de cette situation. Nous tenons cependant à lui dire que s'il décide de revisiter notre région cet hiver, que ce soit lors du Bal de Neige en février, d'une journée de patinage sur le canal Rideau ou d'une randonnée de ski de fond dans le Parc, il devrait communiquer avec les Services aux visiteurs de la Commission de la Capitale nationale, en composant le 1-800-465-1867 et nous ferons de notre mieux pour lui assurer un séjour agréable.

Marcel BEAUDRY  
Président de la Commission  
de la capitale nationale

# OPINIONS

## Le Québec a déjà quitté la confédération canadienne

JEAN-LOUIS HÉRIVAUULT

Économiste et consultant, l'auteur a été le candidat du Bloc québécois dans le comté d'Outremont lors des dernières élections fédérales.

Non, cette citation ne sort pas de la bouche de Lucien Bouchard ni de celle d'un des ténors, ou sopranos, du nouveau gouvernement à Québec. Mais c'est le constat fait par Michel Ignatieff, présenté comme « auteur et conférencier d'origine britannique » lors du récent congrès du Barreau canadien, qui participait à un panel où siégeaient entre autres Flora MacDonald, ancienne ministre du gouvernement canadien et Janice Stein, professeure à l'Université de Toronto.

M. Ignatieff n'hésitait pas à conclure que puisque le Québec était déjà parti, les Québécois voteraient non au prochain référendum. Conclusion illogique et hasardeuse qu'il justifiait a posteriori en ajoutant qu'il serait très dangereux que le Québec acquière les attributs de la souveraineté internationale.

De son côté Madame Stein faisait un long et brillant plaidoyer pour la tolérance religieuse en insistant, à juste titre, sur ses limites et sur le sort inacceptable réservé aux femmes musulmanes au nom de cette même tolérance. Devait-on, au nom de la tolérance, approuver le port du voile pour les femmes musulmanes alors que celui-ci est le symbole et l'expression publique de la servitude dans laquelle elle sont maintenues par leurs époux, pères ou frères? Dans un pays comme le Canada, qui a fait de la bataille de l'accès à l'égalité pour les femmes le pivot de son progrès social depuis bientôt trente ans, la question était on ne peut plus pertinente.

Mais du même souffle, Madame Stein appliquait ses états d'âme sur les limites de la tolérance au débat sur l'opposition entre les droits individuels chers aux Canadiens et les droits collectifs chers aux Québécois. La tolérance s'arrêtait à la frontière québécoise puisque cette identification aux droits collectifs des Québécois est manifestement ce qui menace le plus le Canada dans ses fondements institutionnels.

Après une ronde traditionnelle d'auto-admiration mutuelle et de profession publique d'amour inébranlable envers le Québec, les membres de ce panel unilingue anglophone concluaient qu'on ne pouvait laisser détruire le plus beau pays du monde aux institutions démocratiques si enviables et que le désir du Québec de prendre son avenir en main était une option mort-née.

Ces débats ainsi que ceux d'autres grands forums canadiens qui, jusque récemment, n'étaient pas accessibles au commun des mortels sont maintenant disponibles sur le câble grâce au CPAC. Ils sont des révélateurs puissants sur la manière dont les élites intellectuelles canadiennes, par ailleurs éminemment respectables, ou des personnalités politiques dont la crédibilité est encore intacte com-



**Ce n'est pas le Québec qui va détruire le Canada mais bien le Canada anglais qui est en train de s'autodétruire en s'accrochant à des valeurs collectives qui le conduisent à sa perte.**

me Madame MacDonald, ce qui est plutôt rare aujourd'hui, aborde le débat référendaire devant des institutions aussi influentes que le Barreau canadien.

### Intolérance

1995 sera l'année de la tolérance pour les Nations-Unies, et les propos cités plus haut, qui ne sont que la pointe de l'iceberg, risquent fort de donner au Canada une piètre image à ce chapitre.

Il apparaît de plus en plus qu'il y a au Canada un effort déterminé pour culpabiliser le Québec au chapitre des libertés individuelles alors que celui-ci devrait plutôt être un exemple pour les autres provinces qui ont tant de difficultés à reconnaître les droits de leurs minorités qu'il soient du domaine de l'éducation, de la langue, des services sociaux et des services de santé ou même de l'autonomie gouvernementale en ce qui concerne les autochtones.

On essaie de nous faire croire que dans ce débat qui oppose les valeurs et les traditions de deux sociétés, l'une est meilleure que l'autre et c'est bien sûr la canadienne qui, soit disant, donne la primauté aux droits individuels. Mais cette valeur qui, nous assure-t-on, est partagée par la quasi totalité des Canadiens, est devenue, ironiquement, de ce fait une valeur collective, qui doit pour être défendue de manière aussi vigoureuse qu'ont pu l'être la langue et la culture il y a quelques temps au Québec. Le chemin de

l'enfer étant pavé de bonnes intentions, ce message est porteur d'autant d'intolérance que l'on a pu de façon douteuse imputer au Québec par le passé.

L'argument que nous devons protéger les institutions canadiennes sous prétexte qu'elles sont garantes de nos libertés individuelles tient de moins en moins devant le nombre grandissant d'opinions dissidentes attachées aux décisions de la Cour suprême, et son incapacité à rallier l'opinion publique sur ses jugements qui sont de plus en plus controversés, notamment en tout ce qui touche aux libertés individuelles.

Les Chartres ayant donné aux juges des pouvoirs quasi-politiques, leurs jugements sont de moins en moins acceptés, et on peut s'attendre, dans le cas de la Cour suprême, à ce que de futures causes viennent démontrer l'incohérence ou l'inapplicabilité de jugements passés.

Au chapitre de la démocratie, le scandale des écoutes électroniques de représentants de partis politiques parfaitement légaux, relève plus de régimes totalitaires que l'on croyait pratiquement disparus de la planète que de la grande démocratie occidentale pour laquelle le Canada essaie de se faire passer.

Enfin il est de plus en plus inquiétant de voir que dans ce temple de la démocratie qu'est la Chambre des Communes aux yeux des Canadiens anglais, s'expriment des opinions qui reflètent l'intolérance et la haine envers

certaines minorités, sans que le Premier ministre ou le chef du Reform Party trouvent cela anormal quand il s'agit de leurs propres troupes. Tout cela au nom de la liberté d'expression.

Les programmes fédéraux du multiculturalisme, dénoncés depuis longtemps à mots couverts et maintenant publiquement au Canada anglais, ayant été mis en place à des fins purement politiques et électorales, ont, en réalité, préparé le champ pour l'intolérance et, pour cette raison, sont un facteur important dans le fait que le Québec ne se reconnaît plus dans la Fédération canadienne.

### Désintégration

Quel est alors l'intérêt de préserver des institutions, tant judiciaires, exécutives que législatives, qui chaque jour exposent leur incapacité à promouvoir la cohésion sociale et politique de la Fédération canadienne, mais au contraire contribuent concrètement jour après jour à sa désintégration? Le Canada anglais est en train de lâcher la proie pour l'ombre et pourrait bien, par manque de vision, se retrouver la besace vide.

Ce n'est pas le Québec qui va détruire le Canada mais bien le Canada anglais qui est en train de s'autodétruire en s'accrochant à des valeurs collectives qui le conduisent à sa perte et par son incapacité à en trouver de nouvelles en qui les citoyens canadiens se reconnaîtraient.

Tous les sondages pancanadiens de ces dernières années ont montré que le Québec et sa population sont plus ouverts et plus tolérants sur toutes les questions d'ordre moral ou social qui entourent l'évolution de notre société en cette fin de XXI<sup>ème</sup> siècle. Ce que nous refusent les Canadiens anglais en nous martelant leur longue tradition de défense des droits individuels. Pourtant la polarisation géographique et politique des résultats des dernières élections fédérales entre le Bloc Québécois et le Reform Party a confirmé dans les faits cette situation de façon éloquent.

La défense des droits de la personne n'est en rien incompatible avec le désir du Québec de bâtir sa propre société sans l'interférence du Canada qui est encore à la recherche de son identité. À un moment où l'on assiste à un essor inquiétant du ressentiment à l'égard de toutes sortes de minorités dont les immigrants sont les premières victimes au Canada anglais, un Québec indépendant est peut-être une meilleure garantie de respect pour ces mêmes minorités.

Quant à affirmer qu'il est dangereux que le Québec acquière les attributs de la souveraineté internationale, cela relève d'un paternalisme hypocrite qui ne fait qu'encourager les Québécois à prendre leurs distances avec un pays dont les élites intellectuelles, par ailleurs éminemment qualifiées et souvent pleines de bonne volonté, sont aussi confuses dans leur démarche. Si M. Ignatieff croit que le Québec est déjà parti, il vient de nous donner de puissants arguments pour faire enregistrer l'acte final de séparation au greffe de l'Organisation des Nations Unies.



Lysiane Gagnon

## Le peuple souverain

Si les feuilles mortes que le vent faisait virevolter dimanche dans l'air pluvieux de Montréal avaient pu parler, voici ce qu'elles auraient dit: « Nananana, Nananana, hey, hey, hey, Goo-ood-bye! ».

En effet, comme Pierre Bourque l'apprendra un jour à son tour, l'électorat vote contre les administrations-sortantes davantage que pour l'opposition. Ça leur aura pris huit ans, mais Jean Doré et le RCM, ce parti qui il y a vingt ans portait l'espoir de tant de Montréalais, se sont battus eux-mêmes.

Depuis longtemps, ils avaient disparu de la place publique, enlisés sous les multiples couches de bureaucratie dont ils avaient enveloppé l'Hôtel de Ville. Le lien entre le citoyen et son conseiller municipal avait été brisé. On ne voyait plus, de l'administration, que les photos du maire soigneusement mis en scène par ses faiseurs d'image, que des liasses de rapports illisibles sur papier glacé, que des opérations alambiquées qui compliquaient les choses les plus simples.

Nananana, nananana... Les gens sont allés voter et se sont fait justice à eux-mêmes — les petits commerçants en particulier, qui avaient longtemps dominé la vie politique municipale via le Parti civique.

De l'impossibilité de stationner au centre-ville à l'imposition de taxes faramineuses qui en ont accablé plus d'un à la faillite, les commerçants montréalais en avaient gros sur le cœur et dimanche fut le jour de leur vengeance. Nananana, nananana...

\*\*\*

Au terme d'une campagne intelligente où il avait presque réussi à faire tourner le vent, Jean Doré s'est mis la corde au cou en affirmant, vendredi, qu'il ne pourrait gouverner comme maire si son parti était en minorité au conseil: non seulement rejetait-il l'idée d'une coalition, mais il prédisait la paralysie de l'administration et la mise en tutelle de la ville!

Nul ne saura jamais l'impact que cette sortie aura eu sur le vote. C'était en tout cas, pour le citoyen, une mise en demeure insultante. Ainsi donc, ce qui était bon pour le président Clinton ne l'était pas pour Sa Majesté Doré? M. Doré n'entendait pas s'abaisser à faire des compromis pour tenir compte de l'opposition et ne pouvait gouverner que dans un climat de consensus? Et il se préparait déjà à ce que Québec mette Montréal en tutelle?

Les électeurs ont suivi son conseil, ils ont voté en bloc. Contre lui.

\*\*\*

Hélas, Montréal a historiquement tendance à voter en bloc, quitte à passer d'un extrême à l'autre, du populisme de droite à la bureaucratie gauchisante et vice-versa; livrée tout entière à Jean Drapeau et au Parti civique de 1960 à 1986; livrée tout entière à Jean Doré et au RCM de 1986 à 1994; maintenant revenue dans le giron d'un « visionnaire » imprévisible et émotif qui joue sur la nostalgie de l'ère Drapeau.

Tout ce qu'il reste à espérer, c'est que M. Bourque ne dispose pas trop longtemps du pouvoir absolu et que les conseillers de Vision Montréal s'abstiendront de renforcer ce système des partis qui convient si mal aux réalités municipales. Souhaitons qu'ils retrouvent vite leur libre arbitre, et que leur solidarité aille à leurs commentants plutôt qu'au « chef »; peut-être assistera-t-on, avec le temps, à la désagrégation graduelle de Vision Montréal, ce parti qui est à Pierre Bourque ce que le Parti Civique était à Jean Drapeau: un véhicule au service d'un seul homme.

Il n'est pas évident, par ailleurs, que le RCM survivra à l'hécatombe de dimanche — d'autant moins que ses vedettes seront récupérées par le gouvernement péquiste.

Durant la traversée du désert, sous le règne libéral, les péquistes en chômage ont trouvé refuge au sein de l'administration Doré. L'ascenseur sera renvoyé. Dans les diners en ville, le principal sujet de conversation est de savoir quelles sont les « jobs » qui attendent, à Québec ou ailleurs, Jean Doré, Léa Cousineau et tutti quanti.

\*\*\*

S'il se trouve encore des gens pour croire que le pauvre petit électorat démuné est manipulé par de puissants méchants médias, hé bien, cette élection les aura ramenés à la réalité.

Tous les médias, officiellement et officieusement, tous les éditorialistes et tous les columnists que compte la ville de Montréal ont opté — sans enthousiasme, faute de mieux, mais quand même clairement — pour Jean Doré.

Tous les journaux, sans exception, ont abouti au même verdict. De *La Presse* à *The Gazette* en passant par *Le Devoir*, *Le Journal de Montréal*, *Voir*, *Hour* et le *Mirror*, ils ont appuyé Doré plutôt que Bourque, le seul des adversaires du maire-sortant qui avait des chances réalistes de l'emporter.

Sur le plan des communications, M. Bourque a accumulé, en début de campagne, toutes les bourdes qu'on peut imaginer. Jean Doré a gagné haut la main tous les débats télévisés, en particulier la tragico-comique confrontation à Télé-Métropole où M. Bourque a perdu les pédales.

Et voilà Pierre Bourque maire de Montréal! Ce qui prouve, si besoin était, que les médias, même la télévision, ont beaucoup moins d'influence qu'on ne le croit.

Vous souvenez-vous de l'automne 1992? À peu près tous les journaux du Canada et du Québec ont pris position en faveur de l'Accord de Charlottetown. Ledit accord a été battu à plate couture dans toutes les provinces.

Attention, je ne dis pas que les médias n'ont pas d'influence. Ils en ont une, énorme, mais plus diffuse. Les médias bâtissent peu à peu, jour après jour, l'image d'un parti, d'une cause, d'un chef politique, d'une personnalité publique, etc.

Durant les deux années précédant la campagne électorale, les médias ont bâti l'image de Pierre Bourque: le grand bâtisseur, l'horticulteur visionnaire, le père du Biodôme, etc. Ce n'était pas concerté; les médias cherchent toujours de nouvelles vedettes, et le Biodôme était la seule réalisation excitante dans un paysage urbain morne et appauvri.

Quand vint l'heure du vrai choix, après l'avoir vu aller pendant des mois, éditorialistes et commentateurs — des gens qui non seulement ne s'étaient aucunement concertés mais viennent d'horizons divers et dont la plupart ne se connaissent même pas entre eux — ont eu beau lancer le même avertissement fondé sur les mêmes arguments rationnels, c'était trop tard. Déjà, Pierre Bourque appartenait au peuple et, le jour du scrutin, le peuple est souverain.

Les médias lancent des personnalités, mais une fois lancées, les personnalités échappent aux médias, à plus forte raison si elles répondent à un besoin — comme celui de bouter dehors une administration honnie.

## Avantages et limites des projets de décentralisation municipale

MURIELLE LEDUC

Mme Leduc est l'auteure d'une étude sur la décentralisation à Montréal. Cette étude a fait l'objet d'un éditorial de Mme Agnès Gruda qui faisait référence à des expériences semblables menées dans plusieurs villes européennes et américaines.

Les projets visaient deux objectifs: améliorer les services et démocratiser le gouvernement municipal par le transfert de pouvoirs de décision à des instances locales et par le développement de mécanismes de participation des citoyens.

Comme vous le mentionnez, la décentralisation administrative a permis d'améliorer la qualité des services. Les principaux changements notés par les citoyens concernent un meilleur accès aux services, une amélioration des délais de réponse et une plus grande prise en considération de leurs demandes.

En ce qui concerne, le deuxième objectif soit la démocratisation, vous mentionnez que les résultats sont moins nets. Il faut voir pourquoi. L'objectif initial de la plupart des villes prévoyait un transfert important des pouvoirs des comités exécutifs ou des conseils municipaux vers des instances locales (semblables aux CCA montréalais). Comme il n'est ja-

mais évident de partager le pouvoir, surtout lorsque celui-ci est déjà limité, la plupart des villes ont eu tendance à ne pas franchir cette étape. Elles ont plutôt maintenu des instances locales combinant un rôle consultatif et un rôle décisionnel plus ou moins important. Dans la plupart des cas, les résultats ont donc été largement en deçà des attentes suscitées lors du lancement des projets; ce qui peut expliquer les réserves face à l'objectif de démocratisation. On ne saurait donc trop insister sur le réalisme des objectifs à promouvoir lors de l'élaboration de tels projets.

Cet aspect ne doit cependant pas faire oublier l'impact du rôle consultatif et des mécanismes de consultation. Les expériences considérées font ressortir l'importance de ce rôle quand les mécanismes de consultation deviennent partie prenante du cheminement des projets. Les recommandations qui en découlent ne peuvent être ignorées par l'administration chargée des décisions.

### Coûts

Le troisième aspect que j'aimerais aborder concerne les coûts de la décentralisation administrative. Vous soulignez qu'ils ont tendance à croître. C'est vrai, du moins dans la phase d'implantation. Les quelques données disponibles font ressortir des coûts de mise en place découlant des changements de

gestion: approche budgétaire, mouvement et formation de personnel, relocalisation... Ces coûts ne peuvent être niés mais ces projets doivent être considérés dans une perspective plus large.

La décentralisation et le regroupement, sur une base territoriale, d'une partie des services municipaux s'avère bénéfique. Disposant d'un budget, du personnel et de l'équipement nécessaire, les directions locales peuvent agir sans devoir constamment en appeler à d'autres niveaux de gestion. Elles sont aussi encouragées à dégager des marges de manoeuvre permettant de mieux répondre aux demandes locales. Le contrôle de l'administration centrale s'exerce sur les résultats obtenus et non sur le moindre moyen utilisé. Cette approche est à la fois plus stimulante et plus exigeante pour le personnel qui devient clairement identifié aux services d'un territoire. Quand un problème se pose, la population sait qui est responsable.

Il serait certainement plus coûteux pour la Ville de Montréal de conserver l'actuelle gestion centralisée des services et de maintenir des instances politiques locales consultatives (CCA) que de poursuivre le projet de décentralisation. L'analyse des expériences est claire là-dessus: les villes qui maintiennent, sur une longue période, des services centralisés dotés d'une structure de concerta-

tion locale et des instances politiques ne jouant qu'un rôle d'information suscitent plus de frustration qu'avant et ce, autant chez les citoyens que chez les employés. En effet, tout le monde comprend rapidement où se situe le pouvoir et s'adresse à nouveau à l'administration centrale. Le fonctionnement se trouve cependant alourdi par les nouveaux mécanismes de concertation et de consultation mis en place.

### Statut particulier

En terminant, je souhaite souligner une différence importante entre Montréal et les villes considérées. En plus des services urbains relevant traditionnellement des villes, elles couvrent toutes, par délégation de pouvoir, des champs de compétence plus larges que ceux assumés par la Ville de Montréal. De plus, compte tenu de leur taille, de leur rôle ou des enjeux majeurs rattachés à leur territoire, certaines disposent d'un statut différent des autres villes du même pays et assument ainsi plus de responsabilités que les autres collectivités locales du pays.

Au moment où se manifeste l'intention de décentraliser vers les régions et de ne plus faire « mur à mur », le fait de rappeler que les villes considérées disposent d'un pouvoir d'actions plus grand que celui accordé à Montréal auquel s'ajoute parfois un statut spécifique n'est pas dénué d'intérêt.

# Arts Spectacles



Sergio Kokis PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

## Le prix de l'Académie à Sergio Kokis pour le Pavillon des miroirs

RÉGINALD MARTEL

Un « texte admirable », « un roman fascinant, exubérant, riche d'une vaste expérience humaine », « un hymne ardent à la sensualité, à l'ivresse des sens ».

Il n'en fallait pas plus — ni moins, certainement — pour que les jurés du prix Molson de l'Académie des lettres du Québec fissent honneur à M. Sergio Kokis, auteur du *Pavillon des miroirs*, paru chez XYZ éditeur dans la collection Romanichels, que dirige personnellement M. André Vanasse.

L'écrivain québécois d'origine brésilienne l'a emporté sur quatre autres finalistes. L'un d'eux, M. Daniel Poliquin, auteur de *l'Écureuil noir* (Boréal), méritait le prix plus que quiconque. Les autres, Mme Gabrielle Poulin pour *le Livre de déraison* (Prise de parole), M. Stéphane Bourguignon pour *l'Avaleur de sable* (Québec/Amérique) et M. François Gravel pour *Ostende* (Québec/Amérique), n'avaient pas mérité pour autant.

Le jury, composé exclusivement de membres de l'Académie des lettres du Québec, était présidé par Mme Fernande Saint-Martin. Il réunissait autour de cet éminent professeur Mme Louise Mâheux-Forcier, romancière et dramaturge, M. Jean-Pierre Duquette, professeur et essayiste, M. Jean Ethier-Blais, homme de lettres et diplomate à la retraite,

et M. Naïm Kattan, romancier et essayiste.

Six douzaines de romans avaient été soumis aux jurés. On y trouve quelques platitudes infâmes, mais aussi des œuvres qui auraient mérité de figurer dans ce groupe un peu fictif qu'on appelle les finalistes. Parmi ceux-ci — oublions ceux-là —, les *Lettres chinoises* de Mme Ying Chen (Leméac), *la Vraie Vie* de Mme France Daigle (L'Hexagone), *la Love* de Mme Louise Desjardins (Leméac), *Adrienne* de Mme Madeleine Ferron (Boréal) ou *la Tournée d'automne* de M. Jacques Poulin (Leméac).

Au cours d'une réception où la bière et le jus de tomates coulaient à volonté, mais rien d'autre, le lauréat a reçu une bourse de 5000 \$, offerte par la Brasserie Molson-O'Keefe, et un trophée exécuté par Mme Louise Bousquet, céramiste, lauréate du prix Jean-Marie-Gauvreau Molson 1993.

M. Sergio Kokis est né à Rio de Janeiro en 1946. Il a fait dans la délinquance, la philosophie, la politique clandestine et la psychologie clinique, pour se consacrer finalement à la peinture et à l'écriture. Le choix du jury, fondé évidemment sur la qualité du *Pavillon des miroirs*, illustre aussi, avec beaucoup de pertinence, l'importance des écrivains d'origine étrangère récente dans la constitution du corpus littéraire québécois.

ALAIN BRUNET

La plus récurrente des fonctions pour la star mâle en ce siècle tourmenté est la suivante: chanter la pomme. A même ce quétainisme apparent, abhorré par la marge culturelle de sa génération (et de celles qui l'ont succédé), Bryan Ferry a sculpté une variante rutilante, voire une branche dorée de l'arbre rock.

Fin des années 70, le Britannique relançait ainsi le discours romantique sur l'amour, ses indécisions, ses migraines et cent douleurs, ses liens indissolubles, son désir soluble. Et pas seulement les filles ont emboîté le pas.

Hier soir au Saint-Denis (lorsque la baisse d'impact génère le luxe de l'intimité...), les fans, pour la plupart dans la fleur de l'âge, se faisaient aller les pétales.

Au fur et à mesure que le séduisant monsieur (pas mal du tout à 49 ans) allongeait les méga-tubes, sans compter quelques titres de son tout dernier *Mamouna*, l'auditoire se montrait de plus en plus subjugué. Et pas seulement que les filles! Réflexion faite, le beau Bryan ne joue pas exactement le même rôle que Patriick.

Quoi de neuf sous le soleil? S'il y a greffé de nouvelles variables, l'inventeur du crooning rock fait

toujours dans la même équation. *Mamouna*, icône de son p'tit dernier, évoque l'être convoité, inatteignable, rêve et cauchemar, prison et paradis, blessure et baume. *Too Fast to Live/Too Young to Die/One Stolen Kiss/A Certain Smile*, chante-il dans *Your Painted Smile*.

Et on en redemande. L'expérimenté Ferry a fait honneur à sa réputation de showman sensuel en présentant un spectacle parfaitement rodé, un tant soit peu réminiscent (sinon redondant), émaillé de titres incontournables, revus et corrigés par une formation tout simplement irréprochable.

Comme à l'occasion précédente (un concert mémorable au Forum), on a eu droit à *Avalon*, *Slave To Love*, *Love Is The Drug*. Comme à la fin des années 70, on a eu droit à *Can't Let Go* et *Jealous Guy*. Peu de versions au menu: *I Put A Spell On You*, classique vaudevillesque de Screamin Jay Hawkins, se voyait néanmoins transformé en mauvais sort de choix.

Est-il besoin d'ajouter que le plus crédible des chanteurs de pomme ne s'en est pas tenu à la reproduction fidèle de son glorieux passé; ses collègues (une dizaine sur scène, dont le claviériste Guy Fletcher et le batteur Steve Ferrone) s'affairaient à

dépasser les propositions de la star, pour ainsi la faire scintiller davantage.

Qu'il fusse funk, R & B ou rock, le groove était la base d'une remarquable sophistication. L'interprétation de *In Everyday Home A Heartache* traduisait, en ce sens, la nature de la planète Ferry; l'onctueux et le corrosif, guitares vitrioliques et mélodies angéliques.

C'est dire que Bryan Ferry sait capitaliser sur plusieurs composantes essentielles de la culture populaire, matériaux avec lesquels il tisse une étoffe au design pour le moins remarquable. A partir de peu de substance apparente, le gentleman échafaude un de ces cirques! La scène était, d'ailleurs, transformée en chapiteau virtuel, truffée de motifs dessinés au laser. Magnifiques éclairages.

Bryan Ferry, en somme, c'est un robinet d'argent dans votre salle de bain, c'est un manche en ivoire pour votre Track II, c'est un siège de cuir véritable dans votre berline, un tableau de bord en acajou dans votre fourgonnette. Design transgressant la banalité apparente de ses propositions. Mais Bryan Ferry, c'est parfois plus que ça: l'art authentique peut s'y confondre avec le divertissement haut de gamme.



Bryan Ferry, hier soir au Saint-Denis. PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

## LE SHOW DU REFUGE / Du genre qui reste en mémoire

MARIE-CHRISTINE BLAIS collaboration spéciale



Dan Bigras, hier soir, au Show du Refuge PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

« Dans le fond, on fait ce genre de spectacle pour le plaisir très égoïste de faire plaisir, de rendre service », m'avait expliqué Daniel Lavoie en entrevue avant le Show du Refuge, dont c'était la quatrième édition hier soir. De l'égoïsme comme ça, les amis, on en voudrait tous les jours dans nos vies!

Dans un Spectrum bien rempli et toujours sous la gouverne de Dan Bigras, Daniel Lavoie, Breen Le Boeuf, Paul Piché, Judi Richards, Sol, Vilain Pingouin et Nanette Workman ont donné un de ses spectacles-bénéfices qui marquent une mémoire. Car, en solo, en tas ou accompagnés par Bigras au piano à queue, Maurice Sozo Williams à la basse et aux choeurs (superbe voix!) ainsi que de Christian Laflamme à la batterie, tous ces artistes ont, un moment ou un autre, soulevé la salle: « Le Refuge s'occupe des jeunes, a expliqué le grand Dan. A soir, c'est à nous autres de nous occuper du Refuge! » Tout le long du spectacle, MC Bigras allait ainsi trouver de petites phrases percutantes pour présenter chaque artiste et chanter lui-même avec autant d'âme que de voix.

« Y doit dormir plus souvent ici qu'à maison, ces temps-ci » a-t-il dit de Paul Piché, qui a interprété la très pertinente « Réjean Pénard » seul à la guitare ou la très belle « L'escalier », avec Bigras au piano, heureux comme un pou sur une tête de hippie.

« C'est drôle, tous mes meilleurs chums, c'est des « Anglaises », nous a affirmé l'ami Dan pour présenter Judi Richards, dont les chansons toutes simples et toutes justes ont littéralement séduit le Spectrum, Judi Richards dont le joli accent est aussi émouvant que ses mots, et la voix aussi déchirée que déchirante.

« Y m'énervait un peu au début... parce qu'il est beau », nous confiait par ailleurs Dan avant que Daniel Lavoie n'entre en scène pour y chanter avec élégance « Jours de plaine ». « Here in The Heart » avec Judi Richards et Nanette Workman aux choeurs, « Qui sait » avec quasiment tout le monde...

« On est chanceux de les avoir: y jouent pas souvent ensemble ces temps-ci », reconnaissait le maître de cérémonie; et pourtant, les Vilain Pingouin allaient nous démontrer qu'ils étaient toujours un groupe qui tire en bête et qui, en plus, se sourit encore, rupture ou pas.

« Celui-là, pour moi, c'est la plus belle voix rock au Québec », assurait Bigras pendant que Breen Le Boeuf faisait la preuve par quatre que c'était vrai — personne, absolument personne ne pourra oublier sa version de « The House of The Rising Sun », avec Dan est ses musiciens. C'était écoeurant.

Les mots ont manqué à Bigras pour nous expliquer tout ce que Nanette Workman représentait pour lui. Il a donc chanté, en duo avec elle, « You Are So Beautiful » alors que Breen, lui, faisait d'« Une autre chambre d'hôtel » (de Gaston Mandeville) un rock d'enfer, toujours avec Nanette.

Enfin Sol, éternel clochard, a admirablement résumé l'action du Refuge dans son monologue sur les itinéraires: « Tu sais que pour t'en sortir, il faut pouvoir rentrer quelque part. » Quelque part comme le Refuge, par exemple...

C'est Piché qui le dit dans sa chanson « L'escalier »: « Pour aider le monde, faut savoir être aimé. » Si on juge par l'amour que nous leur portons, à ces artistes qui nous aimaient aussi, tout le monde aidait tout le monde, hier soir. Les plus favorisés comme les plus démunis...

## Cinéma: les recettes du week-end

La Presse publie chaque semaine les recettes du week-end dans les différentes salles de cinéma au Québec, telles que compilées par Alex Films. En plus des films favoris du public, on trouvera les résultats obtenus par quelques films intéressants à un titre ou à un autre, ainsi que ceux qui tiennent l'affiche depuis le plus longtemps. Cette semaine, fait inusité, quatre « couples » — versions originale anglaise et version française — occupent huit des dix premières places du box-office: *La Porte des étoiles* (Stargate), *Frankenstein: une nouveauté*, *Le Spécialiste* et *Fiction pulpeuse* (Pulp Fiction). *La Rivière sauvage* et *la Fille de d'Artagnan* s'accrochent au Top 10... en solitaires. Arrivée discrète, par ailleurs, — trois salles — de la version originale de *Bullets over Broadway* de Woody Allen. Quand aux *Pierrefeu*, ils approchent les six mois à l'écran... Yabada-badou-hou!

### BOX-OFFICE

Le Top 10		
Rang	Recettes du week-end	Recettes cumulatives
1	La Porte des étoiles..... 155 398\$	25 470 982\$
2	Frankenstein v.f..... 110 487\$	27 110 487\$
3	Stargate..... 107 790\$	9 343 710\$
4	Le Spécialiste..... 90 357\$	30 106 012\$
5	Frankenstein..... 76 804\$	12 76 804\$
6	La Rivière sauvage..... 48 422\$	25 496 908\$
7	Pulp Fiction..... 43 531\$	9 388 837\$
8	Fiction pulpeuse..... 29 857\$	10 165 761\$
9	La Fille de d'Artagnan..... 28 284\$	8 263 354\$
10	The Specialist..... 26 055\$	9 465 747\$

### À souligner

Rang	Recettes du week-end	Nombre d'écrans	Recettes cumulatives
1	Bullets over Broadway..... 22 289\$	3	22 289\$
2	Octobre..... 8 950\$	4	34 549\$
3	Journal intime..... 7 107\$	2	7 107\$
4	Quand j'avais cinq ans..... 6 018\$	2	6 018\$

### Toujours à l'affiche

Rang	Recettes du week-end	Nombre de semaines	Recettes cumulatives
1	Les Pierrafeu..... 591\$	24	4 391 288\$
2	La reine Margot..... 3469\$	21	721 116\$
3	Forrest Gump..... 12 541\$	18	1 223 181\$
4	Forrest Gump v.f..... 18 616\$	17	1 688 482\$

## Musique

### L'OSM invité par la SMCQ jeudi soir

CLAUDE GINGRAS



L'Orchestre Symphonique de Montréal ne donne pas de concert d'abonnement cette semaine. Il est invité à ouvrir la 29<sup>e</sup> saison de la Société de Musique contemporaine du Québec jeudi soir, 20 h, salle Pierre-Mercure. Walter Boudreau, le directeur artistique de la SMCQ, rétablit ainsi une collaboration que Charles Dutoit avait inaugurée dès son arrivée à l'OSM mais qui n'avait duré que quelques saisons.

Pour ce concert coiffé d'un titre fort à propos, *OSMCQ I*, la scène de la salle de 875 places sera entièrement ouverte et dotée d'une conque spéciale pour recevoir les 84 musiciens de l'OSM requis par le programme extravagant conçu par Walter, qui, bien sûr, le dirigera.

Le concert s'ouvrira par la reprise de *Jardin secret*, commandé à Denis Gougeon et créé à l'OSM en 1990. On y retrouvera le même soliste qu'il y a quatre ans, Pierre-Vincent Plante au cor-anglais.

Une nouveauté suivra: *Introduksjon og Makro-Fantasi over Griegs a-moll*, du compositeur norvégien Olav Anton Thommessen. Avec quelques notions d'allemand et (peut-être) de norvégien, on comprend qu'il s'agit d'une fantaisie, précédée d'une introduction, sur le célèbre Concerto pour piano et orchestre en la mineur de Grieg, compositeur national de la Norvège. Marc-André Hamelin sera le soliste de cette œuvre de quelque 25 minutes de durée donnée en première nord-américaine.

Après l'entracte, Boudreau dirigera un classique de la musique américaine, *Three Places in New England*, de Charles Ives, daté de 1914, et, en fin de concert, son propre *Berliner Momente III*, troisième volet d'une œuvre « en devenir » évoquant les quelque 750 ans de la grande ville allemande.

Commande du Toronto Symphony, *Berliner Momente III* fut créé dans la Ville-Reine l'an dernier. Boudreau en a signé un enregistrement en janvier dernier avec l'Orchestre Mondial des Jeunesses Musicales, à Berlin même.

Rappelons, en passant, que l'Orchestre Métropolitain reprendra, le 28 novembre, sous la direction d'Agnes Grossmann, le premier volet du triptyque, *Berliner Momente I*, qu'il créa en 1988 sous la direction de Lorraine Vaillancourt et enregistra deux ans plus tard sous la direction de Boudreau.

Le concert *OSMCQ I* sera précédé, à 19 h, au foyer de la salle, d'une présentation du programme. Gougeon parlera de son œuvre, John Rea, du Thommessen, et Michel Gonneville, des deux autres.

### TRIO ET QUATUOR

Jeudi soir également, 19 h 30, Pollack Hall de McGill, aux concerts gratuits de la CBC: débuts du Trio Gryphon, formé de deux anciens membres du Trio Lyrika (le violon et le violoncelle) auxquels s'ajoute maintenant Jamie Parker (remplaçant Marie Fabi au piano). Programme: Hob. XV: 27 de Haydn, op. 70 no 1 de Beethoven et op. 93 de Schumann.

Dimanche, 15 h 30, même salle, le Ladies' Morning Musical Club présente le Quatuor Talich, de Tchécoslovaquie. Programme: K. 465 de Mozart, op. 59 no 2 de Beethoven et *De ma vie*, de Smetana.

### FRANCO DONATONI DIMANCHE

La Biennale du Nouvel Ensemble Moderne s'ouvre dimanche, salle Claude-Champagne. A 17 h, au foyer de la salle, le compositeur italien Franco Donatoni, l'invité de la Biennale, sera interviewé par Serge Provost.

Le premier concert suivra, à 20 h. Lorraine Vaillancourt y dirigera le NEM dans des œuvres de Donatoni et de deux de ses élèves. Répétition publique du concert à 13 h.

### REPRISE DES « RÉCITATIONS »

Pauline Vaillancourt reprendra son fameux spectacle des *Récitations* d'Aperghis lors d'un concert au bénéfice de Chants Libres le 21 novembre, 20 h, au Théâtre d'Aujourd'hui. Renseignements: 843-8496.

### LES VIOLONS DU ROY

Entendus samedi soir dernier à Redpath Hall, les Violons du Roy, de Québec, nous reviennent deux fois avant Noël: le 26 novembre à Pierre-Mercure pour un programme de musique anglaise (soliste: Kevin McMillan, baryton) et le 11 décembre à Pollack pour *Messiah* de Handel.

### PREMIER PRIX

Melissa Hui, de Vancouver, a remporté, avec *Changes*, pour petit ensemble, le premier prix (5 000 \$) du onzième Concours des Jeunes Compositeurs, de Radio-Canada.

Ce soir  
18h30



à SONIA BENEZRA  
En vedette ÉRIC LAPOINTE  
et PATRICK NORMAND en direct de son lancement de disque



# Concours SI J'ÉTAIS AUTEUR

SALON DU LIVRE  
DE MONTRÉAL

La Presse

SRC CBF 690  
Montréal

**Vous rêvez d'écrire votre propre roman ?  
Vous en connaissez déjà l'intrigue ?  
Vous avez déjà choisi son titre ?**

Résumez le tout en quelques lignes et participez au concours

## SI J'ÉTAIS AUTEUR

Courez ainsi la chance de gagner un merveilleux voyage pour deux au Salon du livre de Paris ainsi qu'un dîner avec le romancier M. Paul Ohl.

Des certificats-cadeaux d'une valeur de 100\$ seront également offerts sur les ondes de l'émission CBF-BONJOUR pendant toute la durée du Salon.

Remplissez dès aujourd'hui le coupon de participation. Déposez-le au comptoir de La Presse au Salon du livre de Montréal à la Place Bonaventure du 17 au 22 novembre 1994 ou postez-le à :

Concours **SI J'ÉTAIS AUTEUR**  
a/s de l'émission CBF-BONJOUR  
13<sup>ème</sup> étage, C.P. 6000  
Succursale Centre-Ville  
Montréal (Québec) H3C 3A8

## Concours SI J'ÉTAIS AUTEUR

Titre du roman \_\_\_\_\_  
Sujet et intrigue \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_

LE SALON DU LIVRE  
PREND DU  
VOLUME

Les règlements du concours sont disponibles au stand de La Presse

La Presse

SRC  
CBF 690  
Montréal

### Télévision

## Lancement à Beijing pour la super-série de Lise Payette



LOUISE COUSINEAU

L'animatrice Lise Payette, qui a été nommée hier soir « Femme de l'année 94 » par l'organisme Canadian Women in Communications (CWC), lancera sa super-série de six heures sur l'histoire de l'émancipation des femmes à la quatrième Conférence mondiale de l'ONU sur les femmes à Beijing en septembre 1995.

Cette série sera fort probablement animée en français par Jeanne Moreau. Pour la version anglaise, on hésite entre quatre noms, dont celui de l'actrice et militante Vanessa Redgrave. Radio-Canada et CTV diffuseront la série.

Mme Payette a reçu son prix hier soir à Winnipeg des mains de Keith Spicer, président du CRTC.

M. Spicer a évoqué la carrière de Mme Payette, animatrice, auteure et présidente des Productions Point de Mire. « Elle a non seulement présenté des femmes intéressantes dans ses oeuvres, mais elle a encouragé les femmes qui ont travaillé autour d'elle à aller de l'avant dans leur profession. »

La présidente du CWC Bev Oda a ajouté que la présence des femmes dans l'industrie des communications pourrait contribuer à faire un meilleur pays.

Mme Payette, qui n'a pas cessé d'écrire depuis la fin de sa quotidienne *Marilyn*, lancera le 18 janvier son nouveau téléroman *Les Machos* au réseau TVA.

## Fabienne Larouche à la succession de Mme Payette ?

L'auteure Fabienne Larouche, qui signe *Scoop* et *Miséricorde* avec Réjean Tremblay, succéderait-elle à Lise Payette à l'écriture d'un téléroman quotidien ? Voilà qu'elle a déjà écrit — et réécrit plusieurs fois, comme tout auteur qui se respecte — 80 épisodes de 30 minutes d'un nouveau téléroman intitulé *Sainte-Jeanne d'Arc*.

Le nom de la polyvalente fictive où se déroule l'action.

Le projet est en développement à Radio-Canada qui n'a pas encore pris de décision quant à la production.

Le directeur des dramatiques Claude Maher rêve d'une émission quotidienne qui prendra la relève de *Marilyn*. Jusqu'ici, aucun auteur n'a eu le courage, l'énergie et le talent de s'attaquer à un projet aussi éreintant.

## Grand Nord scandinave

Norvège - Finlande - Laponie  
avec Yves Lundy



7 AU 13 NOVEMBRE  
Lun. Mar. Mer. : 20 h Jeu. : 19 h  
Ven. Sam. : 19 h - 21 h 30 Dim. : 13 h 30 - 16 h

L'OLYMPIA

Réervations :  
**521-1002**

Egalement en vente chez  
ADMISSION

1004, rue Ste-Catherine est  
Également présenté à :  
Montréal-Nord - Cégep Marie-Victorin  
St-Hyacinthe - Auditorium de l'I.T.A.  
St-Jérôme - Polyvalente  
Longueuil - Cégep Édouard-Montpetit  
Montréal - Tritonium - Cégep du Vieux-Montréal

Présenté par Bell

# Mardi soir à la SRC



De tout pour faire un monde



**QUE LE MEILLEUR GAGNE**  
17 h 30



**MONTRÉAL P.Q.**  
20 h



**À TOUT PRIX**  
21 h

Jouez le jeu!  
Comparez vos connaissances!

Roxanne aide Edmond à remonter aux sources du passé.

Achetez maintenant, payez plus tard mais surtout méiez-vous!

### Voire soirée de télévision

La Presse

#### CHOIX D'ÉMISSIONS par Louise Cousineau

- 18:30 **99** — SONIA BENEZRA  
Eric Lapointe, qui a ouvert le Gala de l'ADISQ, chante. Lancement du dernier disque de Patrick Norman.
- 20:00 **10** — LES GRANDS PROCÈS  
Celui de la marâtre de la petite Aurore, dont le martyre était connu des gens du village, qui se sont tus. Léa-Marie Cantin est la vilaine.
- 20:00 **99** — THE WINDSORS  
Documentaire sur la famille royale d'Angleterre, de 1917 à 1992.
- 21:00 **2** — À TOUT PRIX  
Achetez maintenant, payez plus tard: non, personne ne vous fait de cadeau.
- 21:00 **10** — LE MATCH DE LA VIE  
Trois sujets: Claude McKenzie de Kashin après la prison; l'Orchestre Symphonique de Montréal en tournée; poursuivre ses parents pour obtenir une pension alimentaire.
- 21:00 **99** — WITNESS  
Un reportage sur les jeunes homosexuels au Canada.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
<b>2</b>	Montréal ce soir		Les Contes d'Avonlea		Montréal P.Q.		À tout prix		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Découverte
<b>3</b>	The News		CBS Evening News	Entertainment Tonight	Election / Rescue 911		CBS Election Coverage				The News	D. Letterman (23h35)
<b>5</b>	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Wings	Wings	Frasier	John Larroquette	Dateline NBC		News on 5	Tonight Show (23h35)
<b>6</b>	Newswatch		On The Road Again	Market Place	The 5th Estate		Witness		CBC Prime Time News		Newswatch at Eleven	Absolutely Fabulous
<b>7</b>	Le TVA	Piment fort	Chambres en ville		Les Grands Procès II: La Petite Aurore.		Le Match de la vie		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h56)
<b>8</b>	Le TVA	Piment fort	Chambres en ville		Les Grands Procès II: La Petite Aurore.		Le Match de la vie		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h56)
<b>9</b>	Newsline		Wheel Of Fortune	Jeopardy!	Full House	Home Improvement	Roseanne	John Larroquette	W5 with Eric Malling		CTV National News	Nightline
<b>8</b>	News 8 New England	ABC World News	Wheel Of Fortune	Jeopardy!	The '94 Vote	Me and The Boys	Home Improvement	Grace Under Fire	News 8 Election Coverage			
<b>9</b>	Montréal ce soir	Aujourd'hui	Les Contes d'Avonlea		Montréal P.Q.		À tout prix		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Découverte
<b>10</b>	Le TVA	Piment fort	Chambres en ville		Les Grands Procès II: La Petite Aurore.		Le Match de la vie		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h56)
<b>12</b>	Pulse		Entertainment Tonight	Fighting Back	Frasier	Home Improvement	Home Improvement	John Larroquette	W5 with Eric Malling		CTV National News	Pulse
<b>13</b>	Ce soir	Aujourd'hui	Les Contes d'Avonlea		Montréal P.Q.		À tout prix		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	Sports / Météo	Découverte
<b>17</b>	Passé-Partout	Téléservice		Montagne	Bergerac		Choc du présent		Mode d'emploi	Médecine approuvée	Téléservice (R)	
<b>22</b>	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation		The '94 Vote	Me and The Boys	Home Improvement	Grace Under Fire	The '94 Vote		Newscenter 22	Nightline (23h35)
<b>23</b>	Ghostwriter	The Science Guy	Inquiring Minds	Yellow Brick Roads	Studio 2		Carroll's Commercial Breakdown I		Jack Dee Live		One Foot in Grave	
<b>23</b>	The MacNeil / Lehrer Newshour		Business Report	Computer Chronicles	News: The Tribe That Time Forgot.		Frontline: How To Steal \$500 Million.		The Farming Project		Movie: The Stratton Story.	
<b>23</b>	La Guerre des clans	Sonia Benezra		Clubs: Les Apprentis Cowboys.					Détecteurs mensonges	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus Extra
<b>27</b>	ITN World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour		The Windsors: A Royal Family (1re et 2e de 4).				Frontline: How To Steal \$500 Million.		Eastenders	Van Der Valk
<b>15</b>	Chiffres & lettres	La cuisine...	Journal télévisé	Télescope: Grossesse sous surveillance.	Paris Lumières	Francophonies en Limousin			Tango Tango	Le Soir 3	Visions (22h55)	Viva (23h15)
<b>20</b>	Pianète Rock		Les Bombes	1 X 5	Musique Vidéo		Musique Vidéo	Parfecto	Musique Vidéo		Musique Vidéo	
<b>RDS</b>	Football (19h30)	Sports 30		Grand Chelem de la PGA					L'Histoire du golf		Sports 30	Vacances Nature
<b>ISE</b>	Justice pour mon fils (17h55)			Rêve éveillé		Les Péquignots de Beverly Hills			Les Johnson (22h35)			
<b>TELE</b>	The Man of My Life (17h30)			Flick		Striking Distance					Warszawa: Year 5703	

● Changement de dernière heure.

# «SI AURORE FINIT PAR CREVER, J'EN MOURRAI PAS DE PEINE»

La belle-mère

## LES GRANDS PROCÈS

1920. Un village peut-il être complice de meurtre?

Notre troisième GRAND PROCÈS relate une des affaires criminelles les plus bouleversantes de l'histoire du Québec, une histoire qui a fini par quitter le domaine judiciaire et acquérir un véritable statut de mythe. Pour beaucoup de gens en 1994, Aurore l'enfant martyre appartient à un passé obscur dont on ne sait plus trop s'il a existé ou pas.

Aurore elle-même est devenue un symbole, la première victime de cette haine des enfants dont nous découvrons aujourd'hui que notre histoire est remplie. Le procès d'Anne-Marie Houde, accusée du meurtre de sa belle-fille Aurore, ne contient aucun élément de suspense policier. Sa culpabilité n'est jamais mise en doute et son avocat, bouleversé, finit par cesser de contre-interroger les témoins. Sa seule ligne de défense sera la folie. Mais derrière le bourreau d'Aurore, c'est un autre coupable qui se profile et est mis en accusation: la lâcheté des hommes, la lâcheté collective de tous ceux, parents, amis et voisins, qui savaient, qui savaient et n'ont rien dit. Ils croyaient qu'une femme n'avait pas de compte à rendre pour la façon dont elle corrigeait son enfant. Soixante-dix ans plus tard, leur culpabilité nous interpelle: combien de fois avons-nous, nous aussi, fermé les yeux sur ce qui n'était pas "de notre affaire"?

Pierre Nadeau

**Ce soir, 20h00, après Chambres en ville, au réseau TVA**

Mesdames et messieurs du jury, assistez au procès animé par Pierre Nadeau, présenté en mode interactif.

Après l'émission, rendez votre verdict en composant le (514) 790-JUGE (5843).

Les résultats vous seront communiqués à l'émission À VOUS DE JUGER, demain soir, 20h30.

Production: les Productions Sovimage en association avec les Productions du Sagittaire. Producteurs: Vincent Gabriele et Pierre Nadeau. Scénaristes: François Boulay et Dominic Champagne. Une réalisation de Mark Blandford.

Une présentation de



en collaboration avec

La Presse

CKAC73AM



Téléfilm Canada, Fonds de télévision Maclean Hunter, SOGIC

# Très respectable Dvorak au Métropolitain

CLAUDE GINGRAS

Des sept programmes que l'Orchestre Métropolitain présente cette saison, trois sont consacrés à un seul compositeur. C'est presque de l'audace. Beethoven venait en tête au tout premier concert (on devine un peu pourquoi) et Haydn couronnera la saison en avril. Hier soir, Agnes Grossmann proposait Dvorak à un public qui, toujours très nombreux, semble cependant différent chaque soir de concert.

Différent par les visages, différent aussi par le comportement.

Parfois, je suis impressionné par le silence et l'attention de tout ce monde. Hier soir, j'avais autour de moi des gens qui parlaient, ricanait et toussaient assez fort pour déranger les musiciens. Et qui, bien sûr, applaudirent après chaque mouvement.

Tant pis pour les susceptibilités: il faudra que l'opération «initiation» de l'OM comporte aussi quelques notions élémentaires de respect des autres...

Agnes Grossmann avait été bien inspirée de choisir les trois ouvertures de 1891-92 au triple thème nature-vie-amour. On connaît la deuxième, *Carnevil* (en

français, *Carnaval*), qu'elle avait d'ailleurs inscrite lors d'un concert passé, mais les deux autres ne sont jamais jouées. Sauf erreur, il s'agissait même de la première exécution à Montréal de la «trilogie», solide bloc de 35 minutes qui constituait la première moitié du programme.

Malgré une participation des cordes un peu faible, en nombre et en engagement, le résultat fut très respectable. Mention doit être faite du travail des bois dans la première ouverture, connue en français sous le titre *Dans la nature*. Que la troisième, *Othello*, n'ait pas impressionné davantage,

il faut s'en prendre à la naïveté de Dvorak devant un tel sujet, et non à la direction de Mme Grossmann. Kubelik lui-même, au disque, ne fait pas mieux.

Le célèbre Concerto pour violoncelle occupait la seconde moitié du concert. La soliste, Shauna Rolston, 28 ans, de Toronto, a changé des notes, a fait des portamentos non indiqués, a même joué un peu faux, et avec plus de maniérismes que d'expression véritable. Mais le talent est là, indiscutable: technique, musicalité, sonorité...

On me dit que la demoiselle enseigne. Je ne lui confierais certainement pas mes enfants. Je crois que, plutôt, elle aurait encore besoin d'un professeur.



## LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS

**SPECIAL D'AUTOMNE**  
4,99\$ matinées TOUS LES JOURS!  
(Représentations débutant avant 18h00)

**4,99\$ La FIÈVRE du MARDI**  
TOUTE LA JOURNÉE  
aussi le MERCREDI à 4,99\$ aux DORVAL, LAVAL et VERSAILLES

Ligne d'information FAMOUS PLAYERS 866-0111 de 11h00 à 22h00  
Ces horaires couvrent la période du 6 au 10 novembre

<p><b>PARISIEN</b> 1480 Ste-Catherine O. 866-8856</p> <p>PARFUM D'YVONNE (13+) DOLBY 12 15 2 30 4 45 7 00-9 15 COLONEL CHABERT (G) DOLBY 12 05-2 35-4 45-5 15 REGARDE LES HOMMES TOMBER (13+) DOLBY 10-2 40-4 55-7 05-9 20 NOSTRADAMUS (V.F.) (13+) DOLBY 1 00-3 45-5 55-9 35 QUAND J'AVAIS 5 ANS, JE M'AJUTE (G) DOLBY 12 45-3 00-5 10-7 25-9 35 LA REINE MARGOT (13+) DOLBY 12 20-3 15-4 15-5 10 OCTOBRE (13+) DOLBY 12 25-3 10-5 20-7 15-9 30</p> <p><b>PALACE</b> 696 Ste-Catherine O. 866-6991</p> <p>FORREST GUMP (V.F.) (G) DOLBY Tous les jours 12 30-4 05-6 45-9 30 QUIZ SHOW (G) DOLBY lun-mar-mer 1 30-4 50 jeu 1 30 ED WOOD (G) DOLBY Tous les jours 4 10-9 25 NATURAL BORN KILLERS (18+) DOLBY 1 45-4 15-7 05-9 25 DRAGON (13+) DOLBY 1 45-4 45-7 45-9 45 SQUANTO WARRIOR'S TALE (G) DOLBY 4 30-6 30 LA REINE MARGOT (13+) DOLBY Tous les jours 1 35-8 30 WES CRAVEN'S NEW NIGHTMARE (16+) DOLBY Tous les jours 4 45-9 30 NOSTRADAMUS (13+) DOLBY Tous les jours 1 40-7 00</p> <p><b>LOEWS</b> 954 Ste-Catherine O. 861-7437</p> <p>STARGATE (G) DOLBY 1 20-4 10-7 00-9 50 LOVE AFFAIR (G) DOLBY 1 45-4 57-7 20-10 00 WHILE MUSIC (G) DOLBY 12 25-2 40-5 05-7 25-9 40 EXOTICA (13+) DOLBY 12 15-2 30-4 55-7 15-9 20 FORREST GUMP (G) DOLBY 12 45-4 55-6 45-9 30</p> <p><b>DORVAL</b> 260 ave. Dorval 631-8886</p> <p>STARGATE (G) DOLBY Tous les soirs 7 00-9 30 dim 1 45-1 55 FRANKENSTEIN (13+) DOLBY Tous les soirs 7 10-9 40 dim 1 45-1 55 THE SPECIALIST (13+) DOLBY Tous les soirs 7 20-9 45 dim 1 45-2 50-5 05 NATURAL BORN KILLERS (18+) DOLBY dim 12 30 PULP FICTION (16+) DOLBY Tous les soirs 8 30 dim 2 20-5 20</p> <p><b>FAMOUS PLAYERS 8</b> 185 boul. Hymus (Pointe-Claire) 687-8095</p> <p>LOVE AFFAIR (G) DOLBY dim 12 35-3 10-5 40-8 15 lun-mer-jeu 5 40-8 15 mar 12 15-2 40-5 05-7 30-10 00 PUPPET MASTER (13+) DOLBY dim 1 00-8 15 lun-mer-jeu 5 20-8 25 mar 11 50-4 15-10 15 SQUANTO WARRIOR'S TALE (G) DOLBY dim 3 25-5 50 lun-mer-jeu 5 50-8 15 mar 2 25-4 50-7 15 FORREST GUMP (G) DOLBY dim 2 30-5 25-8 25 lun-mer-jeu 5 20-8 25 mar 11 50-4 15-10 15 STARGATE (G) DOLBY dim 12 30-3 10-5 05-8 30 mar 1 30-4 15-7 05-9 50 lun-mer-jeu 5 05-8 30 LITTLE GIANTS (G) DOLBY dim 12 45-10 00 mar 12 30-2 25-4 50 WES CRAVEN'S NEW NIGHTMARE (16+) DOLBY lun-mer-jeu 8 10 dim 12 40-8 10 mar 12 00-10 05 SILENT FALL (G) DOLBY dim 3 15-4 45 lun-mer-jeu 5 45-8 10 mar 12 00-10 00 DOUBLE DRAGON (G) DOLBY dim 1 03-3 30-5 00-8 10 lun-mer-jeu 5 50-8 10 mar 12 10-2 30-4 57-7 05-9 25 THE SPECIALIST (13+) DOLBY dim 3 05-5 35-8 05 lun-mer-jeu 5 35-8 05 mar 12 10-2 35-5 00-7 25-9 30 BLACK BEAUTY (SPECIAL) (G) DOLBY dim 12 30</p>	<p><b>LAVAL</b> 1600 Le Corbusier 688-7776</p> <p>LOVE AFFAIR (G) DOLBY Tous les jours 12 10-2 30-5 00-7 20-9 45 LA PORTE DES ÉTOILES (G) DOLBY Tous les jours 1 35-4 20-7 05-9 45 REGARDE LES HOMMES TOMBER (13+) DOLBY 12 30-4 55-7 30-9 40 Tous les jours 1 45-9 30 OCTOBRE (13+) DOLBY Tous les jours 4 10-9 00 LITTLE GIANTS (G) DOLBY Tous les jours 1 45-4 30 SILENT FALL (G) DOLBY Tous les jours 1 35-5 55 dim 3 05-5 20 lun-mar-mer-jeu 12 30-3 05-5 20 12 30-4 55-10 10-10 40 Tous les jours 1 20-4 10-7 10-9 45 PUPPET MASTER (V.F.) (G) DOLBY Tous les jours 12 30-3 00-5 20-7 30-9 50 FORREST GUMP (G) DOLBY Tous les jours 1 20-4 15 dim 3 05-5 20 lun-mar-mer-jeu 12 30-3 05-5 20 DOUBLE DRAGON (G) DOLBY Tous les jours 12 45-3 00-5 15-7 20-9 30 THE SPECIALIST (13+) DOLBY Tous les jours 12 15-2 40-5 05-7 15-9 40 NOSTRADAMUS (V.F.) (13+) DOLBY Tous les jours 12 20-2 45-5 05-7 30-9 50</p> <p><b>CENTRE EATON</b> 705 Ste-Catherine O. 985-5730</p> <p>LA PORTE DES ÉTOILES (G) DOLBY 1 00-4 00-7 15-9 55 THE SPECIALIST (13+) DOLBY 12 15-2 30-4 50-7 10-9 45 LE CHANT DES BAÏENNES (G) DOLBY 12 30-4 55-10 10-10 40 SILENT FALL (G) DOLBY dim lun-mar-mer 7 05-9 30 jeu 9 30 dim 2 25-4 45 lun-mar-mer-jeu 12 10-2 25-4 45 FORREST GUMP (G) DOLBY (G) DOLBY dim 12 30 dim 1 50 DOUBLE DRAGON (G) DOLBY 12 20-2 30-4 40-7 00-9 25 PUPPET MASTER (13+) DOLBY Tous les jours 1 30-4 15-10 00</p> <p><b>CINEMA DU PARC</b> 3575 ave. du Parc 844-9470</p> <p>RAPA NUI (G) DOLBY Tous les soirs 7 00-9 15 SOLEIL TROMPEUR (SPECIAL) (G) DOLBY Tous les soirs 8 00 BROWNING VERSION (G) Tous les soirs 7 15-9 20</p> <p><b>GREENFIELD PARK</b> 519 boul. Taschereau 671-6129</p> <p>LA PORTE DES ÉTOILES (G) DOLBY Tous les soirs 7 00-9 30 dim 1 15-4 15 SQUANTO WARRIOR'S TALE (G) DOLBY Tous les soirs 7 10 dim 1 50 THE SPECIALIST (13+) DOLBY Tous les soirs 9 15 dim 4 40 FORREST GUMP (G) DOLBY Tous les soirs 7 15-9 50 dim 1 30-4 15</p> <p><b>VERSAILLES</b> Place Versailles 353-7880</p> <p>LA PORTE DES ÉTOILES (G) DOLBY Tous les soirs 7 00-9 30 dim 1 15-4 15 STARGATE (G) DOLBY Tous les soirs 7 15-9 50 dim-mar-mer 1 20-4 50 NOSTRADAMUS (V.F.) (13+) DOLBY Tous les soirs 7 10-9 50 dim-mar-mer 1 15-3 50 dim-mar-mer 1 10-4 00 THE SPECIALIST (13+) DOLBY Tous les soirs 7 30-9 55 dim 2 50-5 10 mar-mer 12 30-2 50-5 10 BLACK BEAUTY (V.F.) (SPECIAL) (G) DOLBY dim 12 30 OCTOBRE (13+) DOLBY Tous les soirs 7 25-9 35 dim-mar-mer 12 40-2 45-5 05</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

## GUIDE HORAIRES CINÉPLEX ODEON cinéRABAIS MARDIS 4,99\$ MERCREDIS 4,99\$

Pour informations, appelez 849-2233 de 11h00 à 22h00

<p><b>DU 4 AU 10 NOVEMBRE 1994</b></p> <p><b>BERRI</b> 849-FILM 1280, rue St-Denis</p> <p>FRANKENSTEIN (v. française) (13 ans) * 11-5-9:00-7:00-9:45 Laissez-passer refusés ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (v. française) Coucher tard: Jeudi (10 nov.) A 11:30 TEMOIN SILENCIEUX (v. française) * 1:00-4:00-7:00-9:15 FICTION PULPEUSE (v. française) (16 ans) * 1:30-5:00-8:30 SPECIALISTE (LE) (v. française) (13 ans) * 1:00-3:00-5:15-7:30-9:45 ROUGE (v. française) (G) 7:15-9:20 Exc. le 10 nov.: 9:30 RETOUR DES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (LE) (v. française) (G) 1:00-3:00-5:00</p> <p><b>BROSSARD</b> 849-FILM Mail Champlain 1600, boul. Taschereau</p> <p>DOUBLE DRAGON (v.o. anglaise) (G) * Sam. et Dim.: 1:45-3:50-7:10-9:10 Sem.: 7:10-9:10 SPECIALISTE (LE) (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:40-3:55-7:05-9:20 Sem.: 7:05-9:20 FRANKENSTEIN (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam. et Dim.: 1:30-4:00-7:00-9:30 Sem.: 7:00-9:30 Laissez-passer refusés</p> <p><b>CARREFOUR LAVAL</b> 849-FILM 2330, boul. Le Carrefour 849-FILM</p> <p>MASQUE (LE) (v. française) (G) Sam. Dim. Mar. et Mer.: 2:10-4:30-7:10-9:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:10-9:15 ONLY YOU (v.o. anglaise) Sam. Dim. Mar. et Mer.: 2:00-4:00-7:15-9:15 Ven., Lun. et Jeu.: 7:15-9:20 FILLE DE D'ARTAGNAN (LA) (v.o. française) (G) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:45-4:20-7:00-9:25 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00-9:25 PULP FICTION (v.o. anglaise) (16 ans) Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:30-4:45-8:00 Ven., Lun. et Jeu.: 8:00 PULP FICTION (v.o. anglaise) (16 ans) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 2:00-5:30-8:45 Ven., Lun. et Jeu.: 8:45 TEMOIN SILENCIEUX (v. française) * 7:25-9:30 RETOUR DES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (LE) (v. française) (G) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:30-3:30-5:25</p> <p><b>BOUCHERVILLE</b> 449-6404 Aurore 20, sortie Boul. Mortagne</p> <p>FRANKENSTEIN (v. française) (13 ans) * Ven. Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:20-4:15-7:00-9:40 Lun. et Jeu.: 7:00-9:40 Laissez-passer refusés SPECIALISTE (LE) (v. française) (13 ans) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:10-4:00-7:00-9:20 Lun. et Jeu.: 7:00-9:20 FILLE DE D'ARTAGNAN (LA) (v. française) (G) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:30-4:15-7:00-9:30 Lun. et Jeu.: 7:00-9:30 RETOUR DES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (LE) (v.o. française) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:00-3:00-5:00 HISTOIRE D'AMOUR (v. française) (G) * 7:10-9:20 PETITS GEANTS (LES) (v. française) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:00-3:00-5:00 TEMOIN SILENCIEUX (v. française) * 7:15-9:15 RIVIERE SAUVAGE (v. française) (G) * Ven. Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:15-4:30-7:10-9:20 Lun. et Jeu.: 7:10-9:20</p> <p><b>CENTRE-VILLE</b> 849-FILM 2001, Université, Station Métro McGill</p> <p>PETITS GEANTS (LES) (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:15-4:15 / Sem.: 4:15 MUSTARD BATH (v.o. anglaise) (13 ans) 7:00-9:30 A L'OMBRE DE SHAWSHANK (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00-4:00-7:00-9:35 Sem.: 4:00-7:00-9:35 VENT DU WYOMING (v.o. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:10-4:00-7:00-9:25 Sem.: 4:30-7:00-9:25 GROSSE FATIGUE (v.o. française) (G) Sam. et Dim.: 1:00-3:00-5:00-7:00-9:15 Sem.: 3:00-5:00-7:00-9:15 EAT DRINK MAN WOMAN (v.o. s.t. anglais) (G) Sam. et Dim.: 1:10-4:30-7:00-9:35 Sem.: 4:30-7:00-9:35 RIVIERE SAUVAGE (v. française) (G) Sam. et Dim.: 1:15-4:15-7:00-9:30 Sem.: 4:15-7:00-9:30 ROUGE (v.o. s.t. anglais) (G) 9:30 FRISCHILLA QUEEN OF THE DESERT (v.o. anglaise) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:15-4:15-7:00-9:30 Sem.: 4:15-7:00-9:30 FRANKENSTEIN (v. française) (13 ans) * Sam. et Dim.: 1:15-4:10-7:05-9:35 Sem.: 4:10-7:05-9:35 Laissez-passer refusés SHAWSHANK REDEMPTION (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam. et Dim.: 1:05-4:05-7:00-9:35 Sem.: 4:05-7:00-9:35</p> <p><b>COMPLEXE DESJARDINS</b> 849-FILM Basiléaire 1</p> <p>HISTOIRE D'AMOUR (v. française) (G) * 2:00-4:30-7:15-9:25 FILLE DE D'ARTAGNAN (LA) (v.o. française) (G) * 1:30-4:10-7:00-9:35 JOURNAL INTIME (v. française) (G) * 1:55-4:15-7:15-9:25 PAS TRES CATHOLIQUE (v.o. française) (G) 1:45-4:00-7:10-9:20</p> <p><b>CRÉMAZIE</b> 849-FILM 8610, rue St-Denis</p> <p>PORTE DES ÉTOILES (LA) (v. française) (G) * Sam. et Dim.: 1:40-4:05-7:00-9:30 Sem.: 7:00-9:30 Laissez-passer refusés</p>	<p><b>LACORDAIRE 7</b> 327-3000 5490, Des Grandes Prairies</p> <p>FRANKENSTEIN (v. française) (13 ans) * Sam. et Dim.: 1:00-3:00-5:00-7:10-9:20 Sem.: 7:10-9:20 Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:30 Laissez-passer refusés LOVE AFFAIR (v.o. anglaise) (G) * Sam. et Dim.: 1:00-3:00-5:00-7:10-9:20 Sem.: 7:10-9:20 Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:30 Laissez-passer refusés PORTE DES ÉTOILES (LA) (v. française) (G) * Sam. et Dim.: 1:10-3:30-6:45-9:05 Sem.: 6:45-9:05 Coucher tard: Ven. &amp; Sam.: 11:25 Laissez-passer refusés CAUCHEMAR INSOLITE DE WES CRAVEN (LE) (v. française) (16 ans) * Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:15 PETITS GEANTS (LES) (v. française) (G) * Sam. et Dim.: 12:45-2:50-5:10-7:10-9:10 Sem.: 7:10 SPECIALISTE (THE) (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam. et Dim.: 1:05-3:05-5:05-7:05-9:10 Sem.: 7:05-9:10 Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:10 SILENT FALL (v.o. anglaise) * Sam. et Dim.: 12:50-2:55-4:55-7:00 Sem.: 7:00 SHAWSHANK REDEMPTION (v.o. anglaise) (13 ans) * Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:50 PULP FICTION (v.o. anglaise) (16 ans) * Sam. et Dim.: 12:45-3:40-6:30-9:25 Sem.: 6:30-9:25 LANGELIER 255-6551 Carréour Langelier</p> <p><b>RIVIERE SAUVAGE (v. française) (G) *</b> Sam. et Dim.: 3:00-5:20 / Sem.: 9:20 HISTOIRE D'AMOUR (v. française) (G) * Sam. et Dim.: 1:00-5:05-7:10 Sem.: 7:10 Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:30 TEMOIN SILENCIEUX (v. française) (16 ans) * Sam. et Dim.: 1:05-3:05-5:05-7:15-9:20 Sem.: 7:15-9:20 Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:30 FICTION PULPEUSE (v. française) (16 ans) * Sam. et Dim.: 12:45-3:40-6:30-9:25 Sem.: 6:30-9:25 WAR (THE) (v.o. anglaise) (G) * Sam. et Dim.: 1:15-3:40-6:30-9:00 Sem.: 6:30-9:00 Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:25 SPECIALISTE (LE) (v. française) (13 ans) * Sam. et Dim.: 1:05-3:05-5:05-7:05-9:10 Sem.: 7:05-9:10 Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:10 FRANKENSTEIN (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam. et Dim.: 1:00-3:25-6:45-9:10 Sem.: 6:45-9:10 Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:30 Laissez-passer refusés ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE (v. française) Coucher tard: Jeudi (10 nov.) A 11:30</p> <p><b>LAVAL 2000</b> 849-FILM Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin</p> <p>FRANKENSTEIN (v. française) (13 ans) * Sam. et Dim.: 1:30-3:55-7:00-9:25 Sem.: 7:00-9:25 Laissez-passer refusés SPECIALISTE (LE) (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:00-4:10-7:25-9:35 Sem.: 7:25-9:35 LONGUEUIL 849-FILM Place Longueuil, 825 ouest, rue St-Laurent</p> <p>FRANKENSTEIN (v. française) (13 ans) Sam. et Dim.: 1:30-4:00-7:05-9:30 Sem.: 7:05-9:30 Laissez-passer refusés TEMOIN SILENCIEUX (v. française) Sam. et Dim.: 1:45-4:15-7:00-9:20 Sem.: 7:00 FICTION PULPEUSE (v. française) (16 ans) 9:10 PLACE ALEXIS NIHON 849-FILM Metro Altwater</p> <p>FRANKENSTEIN (v.o. anglaise) (13 ans) * 1:30-4:10-7:00-9:30 Laissez-passer refusés ROAD TO WELLSVILLE (v.o. anglaise) * 1:45-4:15-6:45-9:15 ONLY YOU (v.o. anglaise) * 2:00-4:20-7:05-9:20</p> <p><b>POINTE-CLAIRE</b> 849-FILM 6361, Trans-Canadienne</p> <p>WAR (THE) (v.o. anglaise) (G) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:45-4:20-7:00-9:20 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00-9:20 Laissez-passer refusés ROAD TO WELLSVILLE (v.o. anglaise) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 2:00-7:00 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00-9:30 ONLY YOU (v.o. anglaise) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 4:30-9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 9:30 RIVER WILD (v.o. anglaise) (G) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:30-4:00-7:00-9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00-9:30 FRANKENSTEIN (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 1:30-4:00-6:30-9:00 Ven., Lun. et Jeu.: 6:30-9:00 Laissez-passer refusés FRANKENSTEIN (v.o. anglaise) (13 ans) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 2:00-4:30-7:00-9:30 Ven., Lun. et Jeu.: 7:00-9:30 Laissez-passer refusés PULP FICTION (v.o. anglaise) (16 ans) * Sam. Dim. Mar. et Mer.: 2:15-5:30-8:45 Ven., Lun. et Jeu.: 8:45</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

**PROLONGEZ LE SOUVENIR D'UN ÊTRE CHER EN SOULAGEANT LA PAUVRETÉ.**

Faites parvenir un don à:  
1930, rue Champlain  
Montréal (Québec) H2L 2S8  
(514) 526-5937

LA SOCIÉTÉ DE SAINT-VINCENT DE PAUL

**SÉLECTION OFFICIELLE AU FESTIVAL DU CINÉMA INTERNATIONAL ABITIBI-TEMSCAMINGUE 1994**

**Rêve aveugle**

Un film réalisé par DIANE BEAUDRY

En avant-programme: Une artiste, un court métrage de Michèle Courcyer.

**CINÉMA ONE** 496-6895  
1344, Rue Saint-Denis

Dimanche 6 novembre: 16 h 30, 20 h 30  
Du lundi 7 au jeudi 10 novembre: 18 h 30, 20 h 30

**"DU DIVERTISSEMENT PUR À 100%. VISUELLEMENT SAISSANT!"**  
-Paul Wunder, WBAI Radio

**"LE 'FRANKENSTEIN' DE MARY SHELLEY EST UN SUCCÈS MONSTRE."**  
-Dina Heroy, AMERICAN MOVIE CLASSICS

ROBERT DE NIRO KENNETH BRANAGH  
D'APRÈS L'ŒUVRE DE MARY SHELLEY  
**FRANKENSTEIN**  
VERSION FRANÇAISE

LAISSEZ-PASSER REFUSÉS DISTRIBUÉ PAR LES FILMS COLUMBIA/TRI STAR DU CANADA  
en version française au BERRI, CENTRE-VILLE, DAUPHIN, LACORDAIRE 7, LAVAL 2000, LONGUEUIL, BOUCHERVILLE, CHATEAUGUAY ENCORE, TERREBONNE, ST-JÉRÔME, STE-THERÈSE, Maison du Cinéma SHERBROOKE, Paris ST-HYACINTHE, Boite à Films ST-JEAN, SHAWINIGAN, VALLEYFIELD, JOUËTTE, REPENTIGNY, ST-BASILE, TROIS-RIVIÈRES, DRUMMONDVILLE aussi en v.o. anglaise

**CURIOSITÉ CHRONIQUE**

Quand une joyeuse bande de chroniqueurs se retrouvent autour d'une table pour nous débiller leurs dernières trouvailles, on apprend des trucs! Lire Le Bel anime le magazine qui nous facilite vraiment la vie, soir après soir.

**TELE SERVICE**  
Lun.-ven. 18h30

Réalisateur-coordonnateur: Gaëtan Lavoie

**Radio Québec** *Ouvrez, vous verrez.*

**LES CINÉMAS FAMOUS PLAYERS**

# Cinéma Carrefour Angrignon

UN COMPLEXE DE 10 SALLES DE CINÉMA

- 10 salles luxueuses.
- Systèmes de son DTS et DOLBY STÉRÉO.
- Stationnement gratuit.
- Tout près du Métro ANGRIGNON.
- Accessible aux fauteuils roulants.

Sortie boul. ANGRIGNON sur la 20

VOICI NOS FILMS POUR LE 18 NOVEMBRE

STAR TREK : GÉNÉRATIONS (v.f.)
STAR TREK : GENERATIONS
ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE
INTERVIEW WITH THE VAMPIRE
LE ROI LION
THE LION KING
SANTA CLAUSE (v.o.a.)
MARY SHELLEY'S FRANKENSTEIN (v.o.a.)
STARGATE (v.o.a.)
PULP FICTION (v.o.a.)

Spéctacles

CINÉMA

A L'OMÉGA DE SHAWSHANK

Cinéma Ste-Thérèse 4: tous les soirs: 21 h 15, couche tard ven. et sam.: 23 h 50. Cinéplex centre-ville 2: sam. et dim.: 13 h, 16 h, 19 h, 21 h 35, sem.: 16 h, 19 h, 21 h 35. Omega 3: sam. et dim.: 13 h, 16 h, 20 h, sem.: 20 h. Rex 1: tous les soirs: 21 h 15. Terrebonne 4: tous les soirs: 21 h 15, couche tard ven. et sam.: 23 h 50. St-Basile 5: tous les soirs: 21 h 15.

ANDRÉ (V.F.)

Carrefour du Nord 6: sam. au mar.: 13 h, 15 h. Black Beauty (V.F.) (SPECIAL) Laval: sam. dim.: 12 h 30. Versailles: sam. dim.: 12 h 30.

BLACK BEAUTY (SPECIAL) (V.O.A.)

Dorval 3: sam. dim.: 12 h 30. Famous 8: sam. dim.: 12 h 30. Eaton Centre: sam. dim.: 12 h 30.

BROWNING VERSION

Du Parc: tous les soirs: 19 h 15, 21 h 20. Bullets Over Broadway (V.O.A.)

Egypton 3: tous les jours: 14 h 30, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 30. Galerie Laval 5: sam. dim. mar. et mer.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 25, ven. lun. et jeu.: 19 h 15, 21 h 25. Plaza Côte des Neiges 5: sam. dim. mar. et mer.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 25, 19 h 30, 21 h 35, ven. lun. et jeu.: 19 h 30, 21 h 35.

CARO DIARIO (V.O. s.t.a.)

Egypton 2: tous les soirs: 14 h 15, 16 h 45, 19 h, 21 h 20, exc. le 9 et 10 nov.: 14 h 15, 16 h 45, 21 h 20.

CAUCHEMAR INSOLITE DE WES CRAVEN (LE)

Châteauguay 5: tous les soirs: 21 h 30, couche tard ven. et sam.: 23 h 30. Lacordaire 4: tous les soirs: 21 h 05, couche tard ven. et sam.: 23 h 15. Rex 2: tous les soirs: 21 h 30.

CHANT DES BALEINES (LE)

Eaton Centre: 12 h 30, 14 h 45, 17 h 10, 19 h 30, 21 h 40, couche tard sam.: 23 h 45.

COLONEL CHABERT

Palace: 12 h 05, 14 h 35, 18 h 45, 21 h 15. Double Dragon (V.O.A.)

Brossard 1: sam. et dim.: 13 h 45, 15 h 50, 19 h 10, 21 h 10, sem.: 19 h 10, 21 h 10. Cinéma Châteauguay 3: sam. dim. mar. et mer.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30, ven. lun. et jeu.: 19 h 10, 21 h 30, couche tard ven. et sam.: 23 h 30. Famous 8: ven. sam. mar.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30, dim.: 13 h 10, 15 h 30, 17 h 50, 20 h 10, lun. mer. jeu.: 17 h 50, 20 h 10. Laval: tous les jours: 12 h 45, 15 h 17, 19 h 20, 21 h 30, couche tard sam.: 23 h 40. Eaton Centre: 12 h 20, 14 h 40, 16 h 40, 19 h, 21 h 25, couche tard sam.: 23 h 40.

DRAGHOUS (V.O.A.)

Palace: tous les soirs: 13 h 45, 15 h 45, 17 h 45, 19 h 45, 21 h 45.

DREAM IS ALIVE (THE) et GRAND CANYON (V.A.)

Imax: mar. jeu. sam.: 16 h 45. Eat Drink Man Woman (V.O.A.)

Cinéplex centre-ville 5: sam. et dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 35, sem.: 16 h 30, 19 h, 21 h 35.

ED WOOD (V.O.A.)

Palace: tous les jours: 16 h 10, 21 h 25. En Direct de l'Espace et Grand Canyon (V.F.)

Imax: mar. jeu. sam.: 14 h 45, mer. ven. dim.: 14 h 45, 16 h 45.

ENTRETIEN AVEC UN VAMPIRE

Berri: couche tard jeudi à 23 h 30. Evasion Vers l'Eden

Carrefour Joliette 4: tous les jours: 21 h 15. Exotica (V.O.A.)

Loews: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 20, couche tard ven. et sam.: 23 h 30.

FICTION PULPEUSE

Berri 3: tous les jours: 13 h 30, 17 h, 20 h 30. Cinéma Ste-Thérèse 6: sam. dim.: 12 h 45, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 25, sem.: 18 h 30, 21 h 25. Dauphin 2: sam. et dim.: 14 h, 17 h, 20 h, sem.: 20 h. Galeries Laval 7: sam. dim. mar. et mer.: 12 h 50, 16 h, 19 h, 21 h 55, ven. lun. et jeu.: 19 h, 21 h 55. Langelier 3: sam. et dim.: 12 h 45, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 25, sem.: 18 h 30, 21 h 25. Longueuil 2: tous les soirs: 21 h 10. Paris St-Hyacinthe 3: sam. et dim.: 13 h 15, 15 h 25, 18 h 50, 21 h 30, sem.: 18 h 50, 21 h 30. Terrebonne 1: sam. et dim.: 12 h 45, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 25, sem.: 18 h 30, 21 h 25.

FILLE DE D'ARTAGNAN (LA)

Carrefour du Nord 5: sam. au mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30, ven. lun. et jeu.: 19 h, 21 h 30. Carrefour Laval 3: sam. dim. mar. et mer.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 25, ven. lun. et jeu.: 19 h, 21 h 25. Cinéma 6 Boucherville 3: ven. sam. dim. mar. et mer.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30, lun. et jeu.: 19 h, 21 h 30. Complexe Desjardins 2: tous les jours: 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 35.

FLIC DU TEMPS (LE)

Omega 1: sam. et dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h 15, 21 h 30, sem.: 19 h 15, 21 h 30.

FORREST GUMP (V.F.)

Boite à films 2: sam. et sem.: 19 h, dim.: 13 h 15, 19 h. Châteauguay Encore 1: tous les soirs: 21 h 30, couche tard ven. et sam.: 23 h. Cinéma Châteauguay 2: tous les soirs: 19 h, 21 h 30. Cinéma Ste-Thérèse 7: tous les soirs: 21 h 05. Omega 2: sam. et dim.: 13 h, 15 h 45, 19 h, 21 h 30, sem.: 19 h, 21 h 30. Terrebonne 5: tous les soirs: 21 h 05. Greenfield Park 3: tous les soirs: 19 h 15, 21 h 50, sam. dim.: 13 h 30, 16 h 15. Laval: tous les jours: 13 h 20, 16 h 10, 19 h 10, 21 h 45, couche tard sam.: 23 h 45. Palace: tous les jours: 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 45, ven. sam. dim. mar. mer.: 13 h 10, 16 h.

FORREST GUMP (V.O.A.)

Famous 8: ven. sam. mar.: 13 h 15, 16 h 15, 19 h 15, 22 h 15, dim.: 14 h 30, 17 h 25, 20 h 25, lun. mer. jeu.: 17 h 25, 20 h 25. Laval: tous les jours: 13 h 05, 16 h 10, Loews: 12 h 45, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 30, couche tard ven. et sam.: 23 h 45.

FRANKENSTEIN (V.F.)

Berri 1: tous les jours: 13 h 15, 16 h, 19 h, 21 h 40. Boite à films 1: sam. et sem.: 19 h, 21 h 30, dim.: 13 h 30, 19 h, 21 h 30. Carrefour du Nord 4: sam. au mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30, ven. lun. et jeu.: 19 h, 21 h 30. Châteauguay Encore 2: sam. dim. mar. et mer.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30, ven. lun. et jeu.: 19 h, 21 h 30, couche tard ven. et sam.: 23 h 45. Cinéma 6 Boucherville 1: ven. sam. dim. mar. mer.: 13 h 20, 16 h 15, 19 h, 21 h 40, lun. et jeu.: 19 h, 21 h 40. Cinéma Ste-Thérèse 3: sam. dim.: 13 h, 15 h 25, 18 h 45, 21 h 10, sem.: 18 h 45, 21 h 10, couche tard ven. et sam.: 23 h 30. Cinéplex centre-ville 8: sam. dim.: 13 h 15, 16 h 10, 19 h 05, 21 h 35. Dauphin 1: sam. et dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30, sem.: 19 h, 21 h 30. Lacordaire 1: sam. et dim.: 13 h, 15 h 35, 18 h 45, 21 h 10, sem.: 18 h 45, 21 h 10, couche tard ven. et sam.: 23 h 30. Laval 2000: sam. et dim.: 13 h 30, 15 h 55, 19 h, 21 h 25, sem.: 19 h, 21 h 25. Longueuil 1: sam. et dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h 05, 21 h 30, sem.: 19 h 05, 21 h 30. Paris St-Hyacinthe 1: sam. et dim.: 14 h, 18 h 45, 21 h 30, sem.: 18 h 45, 21 h 40, couche tard ven. et sam.: 23 h 30. Carrefour Joliette 1: ven. au lun.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30, mar. au jeu.: 19 h, 21 h 30. Repentigny 1: sam. et dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, sem.: 19 h, 21 h 30.

FRANKENSTEIN (V.O.A.)

Brossard 3: sam. et dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30, sem.: 19 h, 21 h 30. Châteauguay Encore 3:

sem. dim. et mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30, ven. lun. mer. et jeu.: 19 h, 21 h 30, couche tard ven. et sam.: 23 h 45. Egypton 1: tous les jours: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Galeries Laval 3: sam. dim. mar. et mer.: 13 h 30, 16 h 35, 19 h 05, 21 h 35, ven. lun. et jeu.: 19 h 05, 21 h 35. Galerie Laval 4: sam. dim. mar. et mer.: 14 h, 17 h, 19 h 25, 21 h 55, ven. lun. et jeu.: 19 h, 21 h 55. Langelier 6: sam. et dim.: 13 h, 15 h 25, 18 h 45, 21 h 10, sem.: 18 h 45, 21 h 10, couche tard ven. et sam.: 23 h 30. Alexis Nihon 1: tous les jours: 13 h 30, 16 h 10, 19 h, 21 h 30. Plaza Côte des Neiges 6: sam. dim. mar. et mer.: 13 h 35, 16 h 15, 19 h, 21 h 40, ven. lun. et jeu.: 19 h, 21 h 40. Pointe-Claire 4: ven. lun. et jeu.: 19 h, 21 h 40, 21 h 40. Pointe-Claire 5: sam. dim. mar. et mer.: 18 h 30, 21 h, Pointe-Claire 6: sam. dim. mar. et mer.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30, ven. lun. et jeu.: 19 h, 21 h 30. Dorval 2: tous les soirs: 19 h 10, 21 h 40, sam. et dim.: 13 h 45, 16 h 15.

GROSSE FATIGUE

Cinéplex centre-ville 4: sam. dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 15, sem.: 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 15.

HISTOIRE D'AMOUR

Cinéma Boucherville 4: tous les soirs: 19 h 10, 21 h 20. Cinéma Châteauguay 4: sam. dim. et mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h 05, 21 h 30, ven. lun. et jeu.: 19 h 05, 21 h 30, couche tard ven. et sam.: 23 h 30. Cinéma Ste-Thérèse 4: sam. dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, sem.: 19 h 10. Complexe Desjardins 1: tous les jours: 14 h, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 30. Alexis Nihon 2: tous les jours: 20 h, 21 h 30. Langelier 1: sam. et dim.: 13 h, 17 h 05, 19 h 10, sem.: 19 h 10, couche tard ven. et sam.: 23 h 30. Paris St-Hyacinthe 5: sam. et dim.: 15 h 10, sem.: 21 h 30. Rex 1: tous les soirs: 19 h, Terrebonne 4: sam. dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h, sem.: 19 h 10.

IMAGINE - 3D et ON THE WING (V.A.)

Imax: mer. ven. dim.: 11 h 45, mar. jeu. sam.: 20 h 45.

IMAGINE - 3D et A VOL D'OISEAU (V.F.)

Imax: mar. et jeu.: 10 h 15, 11 h 45, 13 h 15, 19 h 15, mer. ven. dim.: 10 h 15, 13 h 15, 19 h 15, 20 h 45, sam.: 11 h 45, 13 h 15, 19 h 15.

INTERVIEW WITH THE VAMPIRE

Eaton Centre: couche tard: 12 h 00. JOURNAL INTIME

Complexe Desjardins 3: tous les jours: 13 h 55, 16 h 15, 19 h 15, 21 h 25. Galerie Laval 2: sam. dim. mar. et mer.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15, ven. lun. et jeu.: 19 h 10, 21 h 15.

LITTLE GIANTS (THE)

Châteauguay Encore 1: sam. dim. et mar.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, ven. lun. mer. et jeu.: 19 h 15. Famous 8: ven. sam. mar.: 12 h 30, 14 h 25, 16 h 50, dim.: 12 h 45, 15 h 10. Laval: tous les jours: 13 h 45, 16 h 15.

LOVE AFFAIR (V.O.A.)

Châteauguay 2: sam. dim. et mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 10, 21 h 30, ven. lun. et jeu.: 19 h 10, 21 h 30, couche tard ven. et sam.: 23 h 30. Plaza Côte des Neiges 3: sam. dim. mar. et mer.: 13 h 35, 15 h 45, 19 h 15, 21 h 25, ven. lun. et jeu.: 19 h 15, 21 h 25. Famous 8: ven. sam. mar.: 12 h 15, 14 h 40, 17 h 05, 20 h 22, h 45, 21 h 30. Omega 4: sam. et dim.: 13 h 10, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 30, lun. mer. jeu.: 17 h 50, 20 h 10. Laval: tous les jours: 12 h 10, 14 h 30, 17 h, 19 h 20, 21 h 45, couche tard sam.: 23 h 40. Loews: 13 h 45, 16 h 45, 19 h 20, 22 h, couche tard ven. sam.: 23 h 40.

MASQUE (LE)

Carrefour Laval 1: sam. dim. mar. mer.: 14 h 10, 16 h 30, 19 h 10, 21 h 15, ven. lun. et jeu.: 19 h 10, 21 h 15. Omega 4: sam. et dim.: 13 h, 15 h, 19 h 10, 21 h 30, sem.: 19 h 10, 21 h 30.

MUSTARD BATH (V.O.A.)

Cinéplex centre-ville 1: tous les soirs: 19 h, 21 h 30. NATURAL BORN KILLERS

Palace: tous les jours: 13 h 45, 16 h 15, 19 h 05, 21 h 25. NINA TANNENBAUN

Joliette 3: Lun.: 20 h. NOSTRADAMUS (V.F.)

Rex 2: tous les soirs: 19 h. Laval: 12 h 20, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 30, 21 h 50. Parisien: 15 h, 15 h 45, 18 h 55, 21 h 35. Versailles: tous les jours: 19 h 10, 21 h 50, tous les jours: 13 h 15, 15 h 50, couche tard sam.: 12 h 20. Joliette 3: ven. au dim.: 13 h 35, 16 h 05, 19 h 05, 21 h 30, lun. et jeu.: 19 h 05, 21 h 30. 05. mar. au jeu.: 19 h 05, 21 h 30.

NOSTRADAMUS (V.A.)

Palace: tous les jours: 13 h 40, 19 h. OCTOBRE

Laval: tous les jours: 16 h 10, 21 h. Parisien: 12 h 25, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 30. Versailles: tous les soirs: 19 h 25, 21 h 55, ven. sam. dim. mar. mer.: 12 h 40, 14 h 45, 17 h, couche tard sam.: 23 h 45.

ONLY YOU (V.O.A.)

Carrefour Laval 2: sam. dim. mar. et mer.: 14 h, 16 h, 19 h 15, 21 h 20, ven. lun. et jeu.: 19 h 15, 21 h 20. Decarie 2: sam. et dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20, sem.: 19 h, 21 h 20. Pointe-Claire 2: tous les jours: 14 h, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 20. Pointe-Claire 2: sam. dim. mar. et mer.: 16 h 30, 21 h 30, ven. lun. et jeu.: 21 h 30.

PARFUM D'YVONNE

Parisien: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 15. PARTY DOLL A GO GO

L'Amour: 12 h 20, 15 h, 17 h 40, 20 h 20. PAS TRÈS CATHOLIQUE

Complexe Desjardins 4: tous les jours: 13 h 45, 16 h, 19 h 10, 21 h 20. PETITS GEANTS (LES)

Carrefour du Nord 5: sam. au mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, ven.: 19 h. Cinéma 6 Boucherville 5: ven. sam. dim. mar. mer.: 13 h, 15 h, 17 h. Châteauguay 5: sam. dim. et mar.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, ven. lun. mer. et jeu.: 19 h 15. Cinéma Ste-Thérèse 7: sam. et dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h, sem.: 19 h. Cinéplex centre-ville 1: sam. et dim.: 13 h 15, 16 h 15, 19 h 10, 21 h 30. Alexis Nihon 3: sam. et dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 05, 19 h 10, 21 h 15, ven. lun. et jeu.: 19 h 10, 21 h 15. Cinéma Ste-Thérèse 4: sam. et dim.: 12 h 45, 14 h 50, 17 h 10, 19 h 10, sem.: 19 h 10. Terrebonne 5: sam. dim.: 12 h 45, 14 h 50, 16 h 55, 19 h, sem.: 19 h. Joliette 2: ven. au lun.: 13 h 40, 16 h 10, 19 h 10, mar. au jeu.: 19 h 10.

PORTE DES ÉTOILES (LA)

Capitol St-Jean: sam. et sem.: 19 h, 21 h 20, dim.: 13 h 30, 19 h, 21 h 20. Carrefour du Nord 2: sam. au mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30, ven. mer. et jeu.: 19 h, 21 h 30. Cinéma Ste-Thérèse 2: sam. dim.: 13 h 10, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 05, sem.: 18 h 45, 21 h 05, couche tard ven. et sam.: 23 h 25. Cremazie: sam. et dim.: 13 h 40, 16 h 05, 19 h, 21 h 30, sem.: 19 h, 21 h 30. Lacordaire 3: sam. et dim.: 13 h 10, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 05, sem.: 18 h 45, 21 h 05, couche tard ven. et sam.: 23 h 25. Paris St-Hyacinthe 2: sam. et dim.: 13 h 15, 15 h 25, 18 h 50, 21 h 30, sem.: 18 h 50, 21 h 30. Terrebonne 6: sam. et dim.: 13 h 10, 15 h 30, 19 h 45, 21 h 05, sem.: 18 h 45, 21 h 05, couche tard ven. et sam.: 23 h 25. Greenfield Park 1: tous les soirs: 19 h, 21 h 30, sam. dim.: 13 h 15, 16 h 15. Laval: tous les jours: 13 h 35, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 45, couche tard sam.: 12 h 20. Eaton Centre: tous les jours: 13 h, 16 h, 19 h 15, 21 h 55, couche tard sam.: 12 h 15. Versailles: tous les soirs: 19 h, 21 h 40, ven. sam. dim. mar. mer.: 13 h, 15 h 40, couche tard sam.: 12 h 15. Joliette 1: ven. au lun.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30, mar. au jeu.: 19 h, 21 h 30. Repentigny 2: sam. et dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30, sem.: 19 h, 21 h 30, couche tard sam.: 23 h 30. St-Basile 2: sam. et dim.: 14 h 05, 16 h 35, 19 h 05, 21 h 35, sem.: 19 h 05, 21 h 35.

PRISCILLA QUEEN OF THE DESERT

Cinéplex centre-ville 7: sam. dim.: 13 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h 30, sem.: 16 h 15, 19 h, 21 h 30.

PULP FICTION (V.O.A.)

Carrefour Laval 4: sam. dim. mar. et mer.: 13 h 30, 16 h 45, 20 h, ven. lun. et jeu.: 20 h. Carrefour Laval 5: sam. dim. mar. et mer.: 14 h, 17 h 30, 20 h 45, ven. lun. et jeu.: 20 h 45. Faubourg 2: tous les jours: 14 h, 17 h 10, 20 h 50. Faubourg 2: tous les jours: 13 h 30, 16 h 35, 19 h 45. Lacordaire 7: sam. et dim.: 12 h 45, 15 h 40, 18 h 30, 21 h 25,

sem.: 18 h 30, 21 h 25. Plaza Côte des Neiges 4: sam. dim. mar. et mer.: 15 h 15, 18 h 30, 21 h 20, ven. lun. et jeu.: 20 h. Pointe-Claire 6: sam. dim. mar. et mer.: 14 h 15, 17 h 30, 20 h 45, ven. lun. et jeu.: 20 h 45. Dorval 4: tous les soirs: 20 h 20, sam. dim.: 14 h 20, 17 h 20.

PUPPET MASTER (V.O.A.)

Famous 8: ven. sam. mar.: 12 h, 22 h, dim.: 13 h, 20 h 15, lun. mer. et jeu.: 17 h 45, 20 h 10. Laval: tous les jours: 15 h 40, 21 h 10, couche tard sam.: 23 h 30. Eaton Centre: 12 h 35, 14 h 50, 17 h 15, 19 h 40, 22 h, couche tard sam.: 12 h 00.

QUAND J'AVAIS 5 ANS, JE M'AI TUÉ

Parisien: 12 h 45, 15 h, 17 h 10, 19 h 25, 21 h 35. QI SHOW (V.O.A.)

Palace: tous les jours: 13 h 30, 18 h 50. RAPA NUI (V.O.A.)

Du Parc: tous les soirs: 19 h, 21 h 15. REGARDE LES HOMMES TOMBER

Laval: tous les jours: 13 h 45, 18 h 30. Parisien: 12 h 10, 14 h 40, 16 h 55, 19 h 05, 21 h 20.

REINE MARGOT (LA)

Palace: tous les jours: 13 h 35, 20 h 30. RETOUR DES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (LE)

Berri 5: tous les jours: 13 h, 15 h, 17 h. Carrefour du Nord 1: sam. au mar.: 13 h, 15 h, 17 h. Carrefour Laval 6: sam. dim. mar. et mer.: 14 h 10, 16 h 30, 15 h 30, 17 h 25. Cinéma 6 Boucherville 4: ven. sam. dim. mar. mer.: 13 h, 15 h, 17 h. Cinéma Châteauguay 2: sam. dim. et mar.: 13 h, 15 h, 17 h. Paris St-Hyacinthe 5: sam. et dim.: 13 h. Carrefour Joliette 4: ven. au lun.: 13 h 35, 16 h 05, 19 h 05, mar. au jeu.: 19 h 05.

RIVER WILD

Pointe-Claire 3: sam. dim. mar. et mer.: 13 h 30, 16 h, 19 h,